



DCAF

Rapport annuel 2017

Nos efforts visent à améliorer la sécurité des États et des citoyens par le biais d'une meilleure gouvernance du secteur de la sécurité.





NOTRE MISSION

Le DCAF s'est engagé à améliorer la sécurité des personnes et des États dans lesquels ils vivent, à travers l'application d'une gouvernance démocratique, l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons aux côtés des États partenaires et des acteurs internationaux qui les soutiennent, dans le but d'améliorer leur gouvernance sécuritaire à travers des réformes intégratrices et participatives s'appuyant sur les bonnes pratiques internationales et adaptées aux contextes et enjeux locaux.



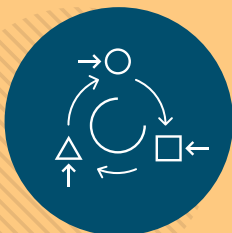
COMMENT DÉFINIR LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ?

Le secteur de la sécurité englobe l'ensemble des individus, des institutions et autres structures jouant un rôle ou exerçant une influence dans la garantie, la gestion et le contrôle de la sécurité humaine et étatique.



QU'ENTEND-T-ON PAR BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ?

La bonne gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) implique le respect des principes de bonne gouvernance dans la manière dont la sécurité est assurée, gérée et contrôlée par les acteurs étatiques et non-étatiques. Au nombre de ces principes figurent la responsabilité, la transparence, la participation, la réceptivité et l'efficacité. La bonne GSS suppose également la capacité du secteur de la sécurité à garantir la sécurité de l'État et de ses citoyens de manière efficace et responsable dans le cadre du contrôle civil et démocratique, l'état de droit, l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme.



QU'ENTEND-T-ON PAR RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ?

La réforme du secteur de la sécurité (RSS) est un processus politique et technique consistant à améliorer la manière dont la sécurité de l'État et des citoyens est assurée, gérée et contrôlée. La RSS a pour objectif de garantir l'application des principes de bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité.





La réforme du secteur de la sécurité consiste essentiellement à assurer la sécurité et à permettre aux femmes, aux hommes et aux enfants de vivre à l'abri de la peur, d'aller à l'école ou au marché, et de se déplacer dans la rue à toute heure, sans avoir à craindre une attaque, une agression criminelle ou toute autre forme de violence.

Amina J. Mohammed, vice-secrétaire générale lors de la table ronde de haut niveau sur la réforme du secteur de la sécurité, New York, le 23 avril 2018

AVANT-PROPOS

S'il y a un mot qui reflète le mieux l'essence de l'année 2017 pour le DCAF, c'est bien le mot « transition ». Après avoir adopté une nouvelle structure organisationnelle ainsi que des processus et systèmes opérationnels adéquats, nous avons renouvelé notre orientation stratégique et jeté les bases de notre prochaine phase de croissance.

Les transitions sont rarement des processus faciles. Je suis d'ailleurs très reconnaissant envers l'équipe du DCAF dont l'implication dans ce processus a été d'une importance primordiale. Le changement a été indispensable pour permettre au DCAF de rester un partenaire fiable et efficace, à l'avant-garde de la théorie et de la pratique en matière de gouvernance et de réforme du secteur de la sécurité. Dans le paysage actuel de la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité, nous sommes déjà capables de proposer aux partenaires et donateurs des services d'une meilleure qualité et d'une valeur accrue.

Plusieurs succès notables ont été enregistrés pendant l'année 2017, dont certains nous ouvriront des voies importantes dans les années futures. À titre d'exemple, notons que nos interactions avec l'Union européenne se sont accrues lorsqu'un consortium mené par le DCAF a reçu l'infrastructure européenne de gouvernance du secteur de la sécurité. Dans un avenir proche, nous fournirons donc un appui-conseil aux délégations de l'UE afin de permettre à ces dernières d'accroître l'impact des processus de RSS et de GSS engagés au sein des pays partenaires à travers le monde. Parallèlement, le DCAF a été mandaté par l'UE et les États des Balkans occidentaux pour piloter le projet Integrative Internal Security Governance (IISG), un mécanisme novateur qui permet d'assurer la coopération policière transfrontalière au niveau régional, chose qui était impensable il y a seulement trois ans.

De même, en soutenant des programmes nationaux de réforme et en intervenant en appui aux donateurs internationaux et aux organismes multilatéraux afin qu'ils améliorent leur assistance dans le Sahel, nous nous sommes affirmés dans cette région comme partenaire spécialement compétent en matière de RSS.

En Amérique latine, nous avons réalisé d'immenses progrès sur le plan opérationnel. En effet, le DCAF a été mandaté par des partenaires locaux pour soutenir un certain nombre de programmes RSS en Colombie, ce qui a conduit à un élargissement de nos activités dans la région tandis qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le DCAF a davantage renforcé son engagement dans le soutien aux processus de RSS au Liban, en Tunisie et au Maroc.

Au cours de l'année 2017, nous avons également veillé à ce que la RSS soit prise en compte dans les grands débats qui orientent la politique mondiale. Le DCAF a apporté une contribution à l'étude phare conjointement financée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Banque mondiale et intitulée Pathways for Peace – Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Cette étude est venue réaffirmer le lien indéniable qui existe entre la RSS, le développement et la prévention. En outre, notre relation avec l'ONU s'est encore renforcée grâce au soutien que nous avons apporté à l'action du Président de



l'Assemblée générale des Nations unies dans la promotion d'une paix durable et – dans ce contexte précis – la mise en relief du rôle de la RSS dans la prévention.

Sur le plan financier, nous soulignons à la page 53 du présent rapport que l'organisation est revenue à un niveau de crédit modeste. Nous remercions nos bailleurs de fonds et nos partenaires – traditionnels comme nouveaux –, notamment les gouvernements, les organisations multilatérales et bien d'autres qui nous font confiance en qualité de partenaire privilégié, de conseiller impartial et d'incubateur de pensée en matière de politique sécuritaire internationale.

L'augmentation de 15 % du chiffre d'affaires prévu pour 2018 constitue une autre avancée positive réalisée grâce à une hausse du nombre d'annonces de financement en faveur des projets. Cela dit, il subsiste de nombreux défis économiques liés aux aléas de la scène mondiale. De même, il devient de plus en plus important de veiller à ce que les contributions de nos principaux donateurs – épine dorsale financière du DCAF – restent en adéquation avec le financement des projets. Des conflits continuent d'éclater, des violations de droits humains cautionnées par les États passent inaperçues et dans plusieurs contextes, les dynamiques de pouvoir ont donné lieu à de l'insécurité et de la violence. Même le spectre inquiétant d'un conflit nucléaire est de retour dans la rhétorique des États.

La gouvernance et les droits de l'homme ont perdu du terrain face aux pressions géopolitiques. Cette situation a détourné l'intérêt de la politique étrangère des États vers des efforts à long terme dans le domaine de la GRSS. Néanmoins, c'est précisément dans des moments comme celui-ci qu'il est nécessaire de consolider les résultats précieux et durement acquis afin d'éviter un retour en arrière.

En 2018, le DCAF concentrera ses efforts sur la mise à profit des progrès réalisés grâce aux changements que nous avons déjà opérés. À l'heure où le paysage géopolitique présente de sérieux enjeux, nous avons toutes les raisons d'être optimistes sur la capacité du DCAF à grandir de manière à aider les acteurs nationaux et internationaux à progresser de façon considérable vers la sécurité, la paix et le développement durable grâce à une réforme et une bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

Thomas Guerber
Directeur du DCAF, Ambassadeur

TABLE DES MATIÈRES

Programme international pour la sécurité et le développement	06
Présence opérationnelle du DCAF	06
Cadre de résultats du DCAF	08
SECTION 1 : DCAF – Une source fiable d’expertise en matière de RSS à l’échelle mondiale	09
Afrique subsaharienne	10
Moyen-Orient et Afrique du Nord	12
Europe du Sud-Est	18
Europe de l’Est, Caucase du Sud, Asie centrale	22
Asie-Pacifique	26
Amérique latine et Caraïbes	28
SECTION 2 : DCAF – Encadrement des acteurs internationaux du secteur de la RSS dans l’adoption des bonnes pratiques	30
Soutien aux partenaires bilatéraux	31
L’équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)	32
Améliorer la performance des partenaires multilatéraux	34
SECTION 3 : DCAF – Fonder les politiques internationales de sécurité sur une expérience pratique	36
Genre et sécurité	37
Appuyer l’élaboration de la politique de sécurité internationale	39
Conduire le débat sur la politique sécuritaire mondiale	41
Établir des partenariats novateurs dans les affaires et la sécurité	44
Stimuler l’engagement de la communauté internationale à respecter les meilleures pratiques en matière d’affaires et de sécurité	46
SECTION 4 : DCAF – Gouvernance et gestion	49
Conseil de fondation du DCAF	50
Contributions des donateurs en 2017	52
Comptes de résultat du DCAF en 2017	53
Gestion	54
Organigramme du DCAF	55

PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

L'Agenda 2030 pour le développement durable constitue de nos jours – et au moins pour la prochaine décennie – le fondement conceptuel de l'action du DCAF. Pour cette raison, nous avons mis l'accent sur la façon dont les programmes de réforme entrepris dans le secteur de la sécurité renforcent l'atteinte de certains objectifs de développement durable, notamment les objectifs 5, 11 et 16.

Objectif n°5 : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. »

Si la bonne gouvernance du secteur de la sécurité est d'une pertinence particulière dans l'élimination des violences faites aux femmes, il est également indispensable que le secteur de la sécurité évolue dans d'autres aspects de l'égalité des sexes identifiés sous l'objectif n° 5. Il s'agit notamment de mettre un terme aux discriminations, de garantir un accès égal aux droits de propriété, une participation égale et des opportunités de leadership dans tous les secteurs de la vie publique et politique (y compris le domaine de la sécurité), et d'appliquer les lois favorables à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles.

Objectif n° 11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. »

L'objectif n°11 met l'accent sur la responsabilité qui incombe à l'État d'assurer la sécurité en milieu urbain, tout en distinguant spécifiquement le droit de tous les individus de se sentir en sécurité dans leur logement, dans les moyens de transports et dans l'espace public, ceci sans préjudice lié au sexe, à l'âge ou aux aptitudes. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de développer un système de sécurité performant, efficace et responsable dans le respect des principes de bonne gouvernance, de l'état de droit et des droits de l'homme.

Objectif n° 16 : « Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès à la justice de toutes et de tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous les niveaux. »

Cet objectif s'intéresse aux facteurs reconnus de conflit, d'injustice et d'insécurité. En effet, un système de sécurité défaillant est souvent cause directe ou indirecte de conflit, d'injustice ou d'insécurité. La résolution de ces problèmes nécessite de rendre le secteur de la sécurité efficace et responsable dans le cadre de la bonne gouvernance, de l'état de droit et du respect des droits de l'homme.



PRÉSENCE OPÉRATIONNELLE DU DCAF

La liste ci-dessous énumère les pays dans lesquels le DCAF a été présent en 2017 et 2018. Il s'agit notamment des pays où nous avons mené de vastes activités opérationnelles, des projets en appui à des processus normatifs ou stratégiques, des activités de recherche ou des travaux en appui à une mission internationale engagée ou un processus particulier.

Afrique subsaharienne

- 1 Burkina Faso
- 2 Cameroun
- 3 Tchad
- 4 République démocratique du Congo
- 5 République de Gambie
- 6 Ghana
- 7 Guinée-Bissau
- 8 Kenya
- 9 Liberia
- 10 Madagascar
- 11 Mali
- 12 Mozambique
- 13 Niger
- 14 Nigeria
- 15 Sénégal
- 16 Sierra Leone
- 17 Afrique du Sud
- 18 Soudan du Sud
- 19 Zimbabwe

Moyen-Orient et Afrique du Nord

- 20 Égypte
- 21 Jordanie
- 22 Liban
- 23 Libye
- 24 Maroc
- 25 Palestine
- 26 Tunisie

Europe du Sud-Est

- 27 Albanie
- 28 Bosnie-Herzégovine
- 29 Bulgarie
- 30 Kosovo
- 31 Macédoine
- 32 Moldavie
- 33 Monténégro
- 34 Roumanie
- 35 Serbie

Europe orientale, Caucase du Sud, Asie centrale

- 36 Arménie
- 37 Azerbaïdjan
- 38 Bélarus
- 39 Géorgie
- 40 Kazakhstan
- 41 Kirghizistan
- 42 Tadjikistan
- 43 Ukraine
- 44 Ouzbékistan

Europe Orientale

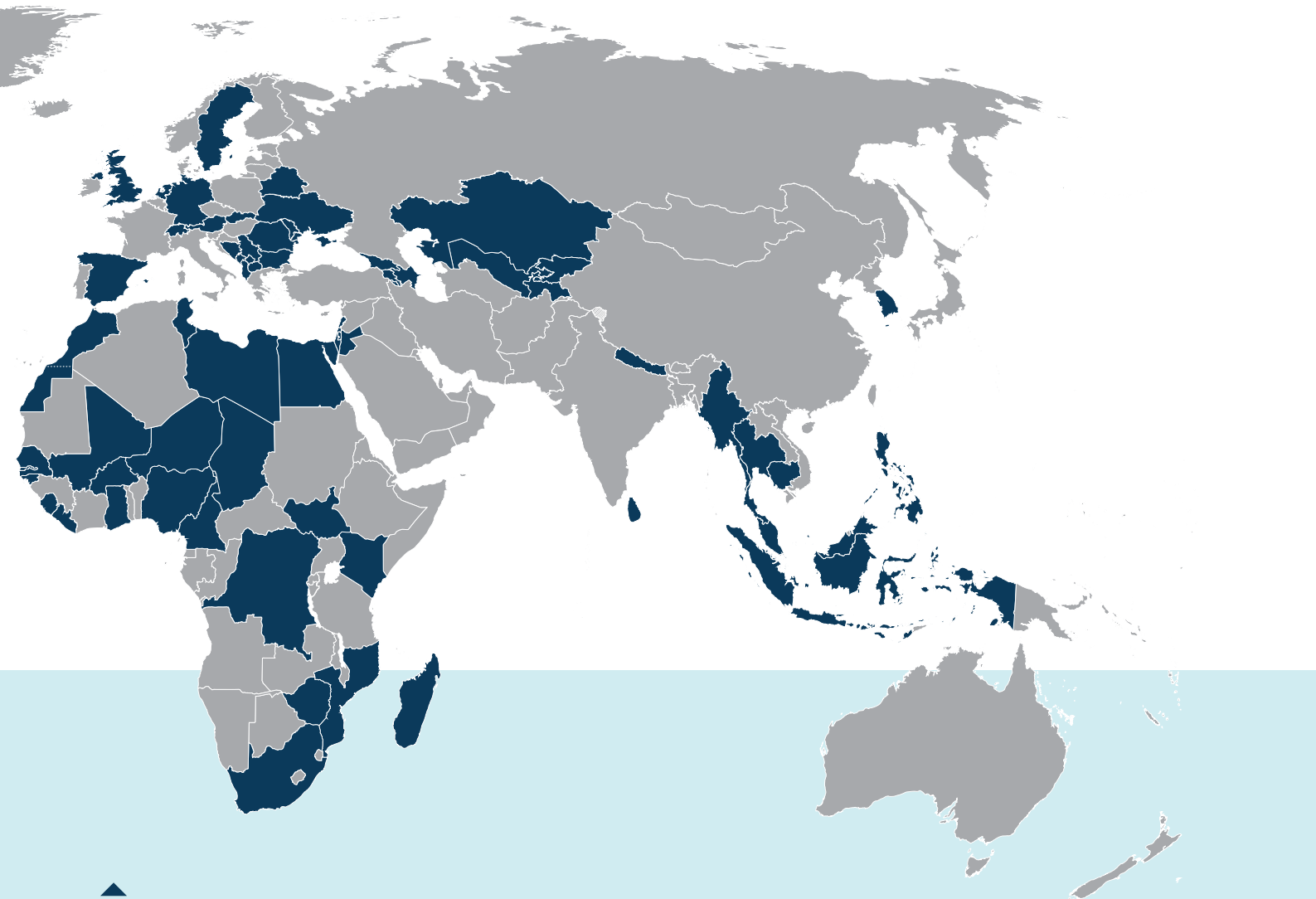
- 45 Autriche
- 46 Allemagne
- 47 Les Pays-Bas
- 48 Espagne
- 49 Slovaquie
- 50 Suède
- 51 Suisse
- 52 Royaume-Uni

Asie-Pacifique

- 53 Cambodge
- 54 Indonésie
- 55 Malaisie
- 56 Myanmar
- 57 Népal
- 58 Philippines
- 59 Corée du Sud
- 60 Sri Lanka
- 61 Thaïlande

Amérique latine et les Caraïbes

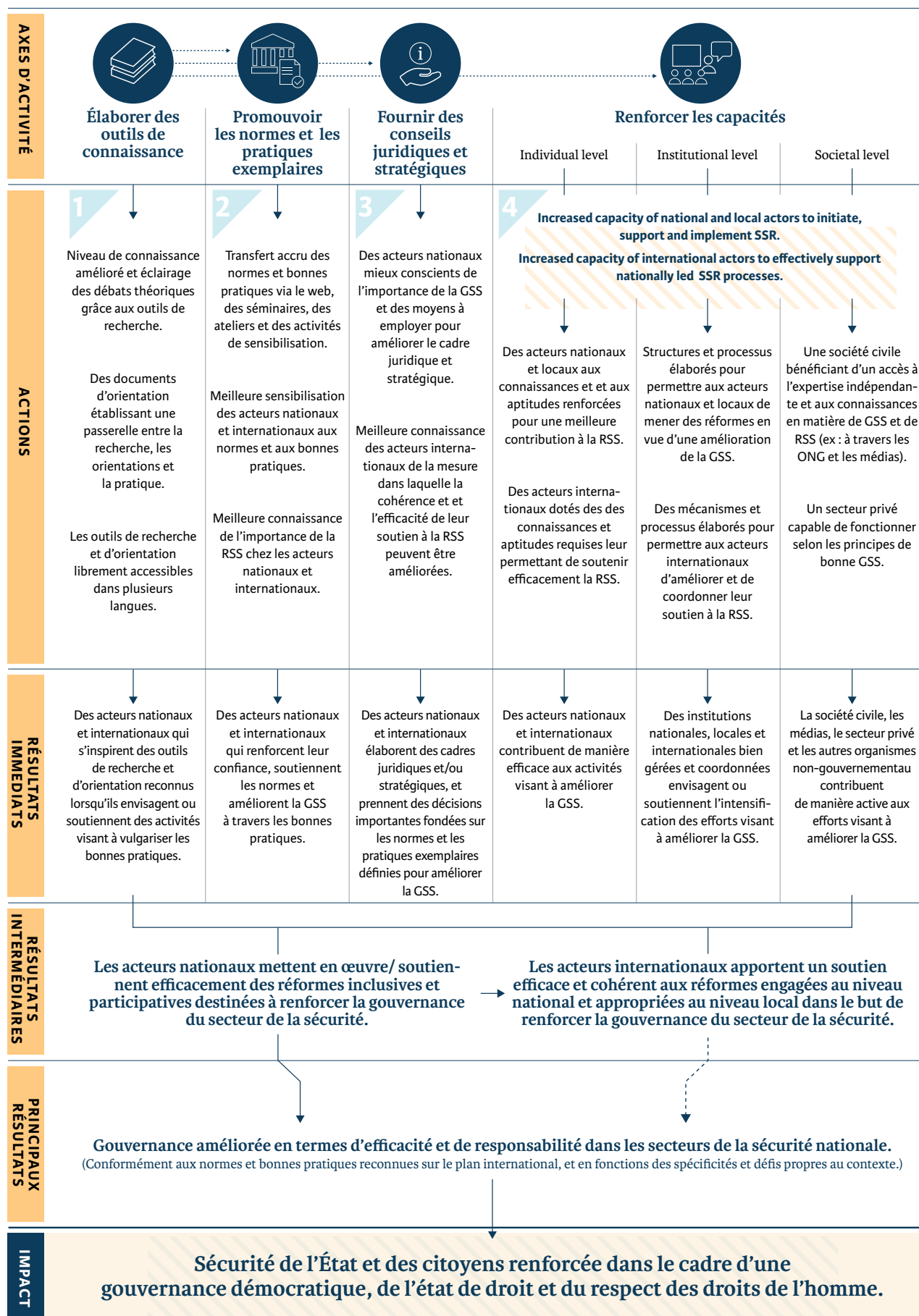
- 62 Colombie
- 63 Costa Rica
- 64 El Salvador
- 65 Guatemala
- 66 Guyane
- 67 Honduras
- 68 Jamaïque
- 69 Mexique
- 70 Pérou



* Le parlement du Kosovo a proclamé l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Si 37 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo à la date de publication du présent rapport, il est à noter que 25 États ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

** Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations unies sous le nom d'« ex-République de Macédoine ».

MATRICE DE RÉSULTATS DU DCAF



▲ Voir le Rapport 2017 sur www.dcaf.ch pour une présentation détaillée des activités du DCAF.

DCAF —

Une source fiable d'expertise en RSS à l'échelle mondiale

Grands points

- Afrique subsaharienne
- Moyen-Orient & Afrique du Nord
- Europe du Sud-Est
- Europe de l'Est, Caucase du Sud, Asie centrale
- Asie-Pacifique
- Amérique latine & Caraïbes

Créé en 2000 à l'initiative du gouvernement suisse, le DCAF est à ce jour constitué de 62 États membres qui reconnaissent l'importance de la GSS et de la RSS dans le maintien de la paix et la promotion du développement.

Le DCAF adhère aux principes d'impartialité, d'appropriation locale, d'inclusion et d'égalité des sexes qui sont les atouts majeurs du DCAF et en font un partenaire fiable pour l'ensemble des acteurs de la sécurité internationale.

A photograph showing three individuals in a meeting. On the left, a man in a military-style uniform with a beret. In the center, a woman in a dark uniform with a beret. On the right, a woman in a dark sleeveless top and glasses. They are seated around a table with papers and a laptop. The background shows a room with windows and a lamp.

Afrique Subsaharienne

Nos priorités dans la région

- Soutenir l'élaboration des mécanismes de responsabilisation crédibles.
- Permettre à la société civile de contribuer à l'élaboration des programmes nationaux de réforme et à la définition des priorités en matière de sécurité.
- Restaurer la confiance entre les institutions de sécurité et les populations qu'elles servent.

En Afrique subsaharienne, notre objectif principal est de mettre en place des systèmes de GSS efficaces, centrés sur le bien-être des populations qui en profitent et sont responsables envers elles. Nous soutenons un vaste réseau de partenaires au Burkina Faso, à Madagascar, au Mali, au Niger et au Nigeria. Au nombre de ces partenaires figurent des ministères, des parlements, des forces de défense et de sécurité, des organisations de la société civile, des médias, des organisations de défense des droits de l'homme et des partenaires internationaux. Nous nous employons à permettre au secteur de la sécurité africain d'assurer un contrôle interne et externe efficace. En aidant les parties prenantes nationales à évaluer leurs propres besoins, nous pouvons adapter notre soutien de manière à favoriser l'appropriation au niveau local.



Établir des liens entre les acteurs de la sécurité

En impliquant les partenaires nationaux à travers un dialogue inclusif, nous favorisons la compréhension mutuelle des rôles et des responsabilités qui incombent à chacun, une coordination efficace et une approche plus globale de la gouvernance et de la réforme. Au Mali, nous avons facilité le dialogue entre la police, la gendarmerie et d'autres acteurs locaux et internationaux majeurs afin de parvenir à une définition nationale du concept de « police de proximité ». Ce processus a mis un terme à plusieurs mois de blocage, débouchant sur un accord établissant les grandes priorités. À l'échelle régionale, nous avons veillé à ce que les parlementaires nigériens rencontrent leurs homologues maliens et prennent part à au 4e Forum de Dakar sur la paix et la sécurité.

Instauration de la confiance entre la police et la population

La collaboration et la communication – entre la police et la population – sont essentielles pour gagner la confiance des citoyens et améliorer la qualité des services. Grâce à notre soutien, le ministère malien de la Sécurité intérieure et de la Protection civile a défini les priorités nécessaires à la mise en place d'une police de proximité. Nous nous sommes également efforcés de renforcer le contrôle interne et externe de la police nationale à Madagascar. En appuyant directement l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), nous nous sommes efforcés de rehausser l'intégrité des agents de police et de renforcer les mécanismes d'examen de plaintes.

Tirer profit du rôle de surveillance des médias

Notre travail souligne le rôle déterminant que jouent les médias dans la surveillance des prestations de sécurité et de justice et dans la création d'une plateforme de discussions et d'échanges. Notre appui aux médias nigériens a contribué à un changement dans les reportages consacrés aux questions sécuritaires, avec un accent désormais mis sur les droits de l'homme, le droit à l'information et la participation civique. Quatre bénéficiaires d'une formation dispensée par le DCAF ont d'ailleurs été honorés par la Maison de la presse pour leurs contributions dans le domaine de la sécurité.

Prise en compte du genre dans les processus liés à la sécurité

Notre action en Afrique subsaharienne repose sur une approche inclusive de la RSS, qui prend en compte les différents besoins sécuritaires de tous les membres de la société. Nous cherchons à intégrer l'approche du genre dans toutes nos activités et inclure des mesures égalitaires entre hommes et femmes lors de la planification opérationnelle avec nos partenaires. Ainsi, nous avons collaboré avec le ministère de la Sécurité et la police nationale au Niger afin d'identifier les préjugés sexistes existant dans le secteur de la sécurité, mais aussi d'élaborer des mécanismes de plainte et des rapports sur les violences sexuelles. Au Mali, nous avons également appuyé les efforts de la police nationale visant à sensibiliser son personnel aux questions liées au genre et à créer une unité en charge de cette question.

>> Chronique

Bien que l'accès à une information de qualité soit essentiel dans le contrôle du secteur de la sécurité, elle demeure un défi.

Au Niger, nous avons travaillé en partenariat avec un réseau indépendant de professionnels des médias – Association nigérienne des journalistes anti-corruption (ANJAC) – pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation d'un an sur la préparation des reportages relatifs aux questions de sécurité. Impliquant une méthodologie mixte comprenant des discussions sur les concepts de base et les outils d'information élémentaires en matière de sécurité, la facilitation du dialogue avec les responsables de la police et la mise en place d'une résidence d'écriture avec un appui éditorial pour les reportages sur le terrain, le programme a répondu aux attentes d'un public de professionnels. Il a en effet fourni les connaissances nécessaires pour gérer les sources, sélectionner les questions devant être couvertes, aborder les préjugés sexistes dans les reportages et collaborer tant avec les acteurs sécuritaires qu'avec les communautés affectées par les problèmes de sécurité. Les participants ont estimé que ce programme était essentiel pour clarifier le cadre juridique par lequel les institutions sécuritaires devraient être tenues responsables, et fournir une base nécessaire pour assimiler la nouvelle stratégie de sécurité nationale adoptée en septembre 2017.

Au-delà des connaissances et aptitudes acquises, le programme a été conçu pour favoriser la collaboration entre les journalistes sur les questions de sécurité. Sa répartition en six séances dispensées pendant dix mois a favorisé des rencontres régulières permettant aux différents participants de tisser des liens personnels. De même, le programme a fait naître des initiatives de reportages conjoints en s'appuyant sur des atouts, des ressources et des idées novatrices communes entre participants. Conscients des rapports de force qui influencent la sélection de l'information dans les médias, nous avons stratégiquement ciblé un groupe de trente reporters de haut niveau et de rédacteurs en chef – hommes et femmes décidant de ce qui doit être publié – venus des quatre coins du pays.

Au terme du programme, quatre participants ont reçu des distinctions nationales pour leurs productions en matière de sécurité, tandis que d'autres ont conquis les lecteurs grâce aux progrès réalisés dans leurs publications. L'éditeur d'un grand groupe de radiodiffusion rapporte d'ailleurs que c'est grâce aux dialogues facilités par le DCAF qu'il a pu, pour sa toute première fois en vingt ans de carrière, collaborer avec l'Inspection générale des services de sécurité suite aux actes de brutalité commis par la police à l'encontre de ses journalistes.

Moyen-Orient & Afrique du Nord

Nos priorités dans la région

Au Moyen-Orient comme en Afrique du Nord, nous soutenons les partenaires locaux dans les efforts qu'ils déploient pour développer dans le secteur de la sécurité des institutions plus efficaces et responsables garantes de l'état de droit et du respect des droits de l'homme. Notre travail contribue à réduire la fragilité des États et traite les causes profondes de l'extrémisme violent.



Tunisie – Pour des secteurs sécuritaire et judiciaire responsables et efficaces

Le DCAF a aidé les parlementaires, notamment les membres des comités de sécurité et de défense, dans leur efforts visant aussi bien à contrôler la politique et les budgets de sécurité qu'à examiner et élaborer les lois afférentes. Ce travail renforce la capacité du parlement à assurer un contrôle efficace sur le secteur de la sécurité.

Nous avons également aidé les organisations de la société civile et les femmes politiques à jouer un rôle plus actif dans le secteur de la sécurité. De même, nous avons accompagné le gouvernement dans sa lutte contre l'extrémisme violent et la prévention de la criminalité chez les jeunes, ceci grâce à une analyse approfondie des perceptions et des besoins qu'ont les jeunes dans le domaine de la sécurité. Enfin, nous avons appuyé le gouvernement dans le processus d'élaboration d'un Livre blanc sur la sécurité et la défense, document qui permet aux principales institutions de sécurité de suivre un plan stratégique tout en favorisant une bonne gouvernance du secteur dans son ensemble.

Maroc – Promotion du respect des droits de l'homme et prévention de la radicalisation dans les prisons

Au moment où le Maroc amorçait la mise en œuvre de son Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT), le DCAF et l'administration pénitentiaire nationale ont offert une formation aux médecins exerçant dans les prisons marocaines qui portait sur la prise en charge médicale des victimes de mauvais traitements. Ce programme est ainsi devenu une composante essentielle de la promotion du respect des droits de l'homme et de la prévention de la radicalisation dans les prisons.

Libye – Une cartographie du paysage juridique

Nous avons optimisé notre base de données relative à la législation du secteur de la sécurité en Libye. Cette dernière couvre désormais 1.170 lois, y compris celles ayant trait à la migration et à la gestion des frontières. Cette base de données facilite l'examen et la réforme du cadre juridique ; un processus qui jouera un rôle fondamental dans la stabilisation de la Libye.

Palestine – Responsabilité, justice et égalité des sexes

Le soutien du DCAF au Conseil des ministres palestinien a permis l'élaboration d'un manuel relatif au traitement des plaintes et à la formation du personnel. Il s'agit d'un outil permettant aux citoyens de bénéficier d'un traitement plus efficace de leurs plaintes. Un système de traitement des plaintes efficace oblige en effet les prestataires de sécurité à rendre des comptes aux citoyens, améliorant ainsi la qualité de leurs services.

Le Consultative Committee for Gender Units in the Security Forces s'est inspiré de l'expérience du DCAF pour établir les lignes directrices permettant d'intégrer l'égalité des sexes au sein des forces de sécurité palestiniennes. Nous avons contribué à l'instauration du dialogue et de la confiance entre les institutions sécuritaires et les organisations de la société civile, débouchant sur une coopération inédite concernant les questions liées au genre.

Liban – Pour une meilleure transparence

Dans le cadre des efforts déployés par le ministère de la Justice pour renforcer la transparence et la communication et réduire les risques de corruption, le DCAF a contribué à la création d'un site internet informant les citoyens sur les responsabilités du ministère, ainsi que sur les coûts et les services (www.justice.gov.lb).



>> Étude de cas n° 1

Pour un respect des droits de l'homme en Tunisie

La mise en place de mécanismes de responsabilité efficaces dans un pays en période de transition vers la démocratie est un processus lent et progressif. Depuis la révolution tunisienne de 2011, aucune condamnation n'a été prononcée pour des crimes de torture ou de mauvais traitement. Cette situation s'explique en partie par l'usage non efficace des preuves judiciaires dans les tribunaux. Ainsi, nous aidons les juges et les médecins légistes tunisiens à collaborer dans le but de combler cette lacune. Ces derniers ont constitué un groupe de travail destiné à élaborer des solutions efficaces et adaptées avant d'achever en 2017 – avec l'appui du DCAF – la conception d'un manuel destiné à l'identification et à la documentation des preuves de présumés mauvais traitements. Ce manuel servira de norme dans le système judiciaire de la Tunisie et garantira l'usage de données médico-légales recueillies par des experts comme preuves dans des cas de mauvais traitements présumés.

La réaction des membres du groupe indique que ce travail a connu un impact plus large. En focalisant l'attention sur le traitement des détenus, le personnel de prison s'est montré plus réceptif au rôle qui lui incombe dans la protection des droits de l'homme. Même si ce projet n'aborde qu'une partie de ce sérieux problème, il apporte une contribution concrète à l'effort visant à responsabiliser les prestataires de la sécurité en Tunisie. Cette exigence sera décisive pour susciter la confiance des citoyens envers la transition démocratique de la Tunisie et envers ses institutions.

>> Étude de cas n° 2

Création d'un climat de confiance et de sécurité au sein des communautés palestiniennes

L'instauration d'une paix durable en Palestine est tributaire de la construction de l'État, qui à son tour nécessite des institutions publiques efficaces, efficientes et responsables aux yeux des citoyens. Pourtant, les Palestiniens ne font pour la plupart que peu confiance à leurs forces de sécurité et ont le sentiment que leurs propres besoins sécuritaires sont ignorés. Ce pourquoi nous collaborons depuis près d'une décennie avec les citoyens, les autorités locales et les prestataires de sécurité au niveau communautaire – initialement à Hebron et Jenin, et actuellement à Bethléem et à Tulkarem.

Une telle approche communautaire de la sécurité rapproche les différents groupes dans l'optique de dresser une cartographie des besoins sécuritaires de tous les citoyens et d'élaborer de manière conjointe des plans de sécurité communautaires pour répondre à ces besoins. En 2017, nous avons accompagné les Gouvernorats de Bethléem et de Tulkarem dans l'élaboration de leurs plans de sécurité, améliorant ainsi la sécurité au sein de la communauté. Cette approche ouvre les voies du dialogue sous la forme de « conseils de sécurité communautaires », dans lesquels les autorités locales et les forces de sécurité prennent connaissance des attentes, des préoccupations et des besoins de la communauté. Elle permet également aux citoyens de comprendre qu'ils ont le pouvoir de demander des comptes aux prestataires des services de sécurité.

En 2017, nous avons également offert une série de formations aux dirigeants des communautés locales sur les normes relatives aux droits de l'homme et sur la loi palestinienne. Dans les villages et dans les zones rurales notamment, les chefs tribaux et communautaires assurent la médiation et la réconciliation, contribuant ainsi à la sécurité et à la justice au niveau local.



>> Étude de cas n° 3

Appui au Maroc pour une atténuation des risques de corruption dans le secteur de la sécurité

Les prestataires de services de sécurité sont souvent la face la plus visible d'un État. Dès lors, veiller à ce que la police et les forces de sécurité internes soient à la fois perçues comme fiables, efficaces et dignes de confiance est une nécessité pour la légitimité d'un État. Il s'agit également d'un élément important contribuant à affaiblir les groupes extrémistes violents, ce qui suppose que la corruption et la violence de la police figurent comme des conceptions fort répandues au sein de l'opinion. Le gouvernement marocain considère la lutte anti-corruption comme un élément clé dans le renforcement de la responsabilité et l'état de droit. Le DCAF est un partenaire incontournable dans la mise en œuvre de la stratégie décennale marocaine de lutte contre la corruption, lancée depuis 2006. Ainsi, nous avons tenu au cours de l'année 2017, et conjointement avec l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC) qui est l'agence nationale de lutte anticorruption, une série de formations et d'ateliers sur l'éthique, le renforcement de l'intégrité et la gestion stratégique. Cette initiative a pour objectif de renforcer l'expertise de l'ICPC en matière de bonne gouvernance du secteur de la sécurité et de la soutenir, de même que les institutions de sécurité locales, dans leur effort visant à prendre des mesures pour atténuer le risque de corruption dans l'ensemble du secteur.

Grâce à notre soutien, les représentants des diverses institutions de sécurité ont étudié les meilleures pratiques, stratégies et plans d'action permettant de promouvoir l'intégrité et de mettre en place des institutions fiables. Bien que la résolution définitive de ce problème soit une tâche immense, la coopération a pris un départ satisfaisant en 2017.



FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR L'AFRIQUE DU NORD (TFNA)

Le Fonds d'affectation du DCAF pour l'Afrique du Nord (TFNA) offre aux États d'Afrique du Nord une assistance en faveur de la réforme de leur secteur sécuritaire afin de prévenir et éliminer tout risque d'instabilité, de fragilité et de violence. Le TFNA est un mécanisme de financement conjoint conçu pour soutenir les activités du DCAF en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie. Il a pour but d'apporter une réponse flexible, rapide et à long terme, aux demandes d'assistance provenant des gouvernements, et de veiller à ce que cette assistance soit fournie de la manière la plus efficace et efficiente possible. Ce mécanisme assure également une coordination accrue entre les donateurs — élément-clé de succès dans le soutien des processus de réforme sécuritaire au niveau local. À travers le Comité directeur du TFNA, les États-membres assurent le contrôle et l'orientation stratégique du DCAF dans sa mission de soutien au développement et à la réforme du secteur de la sécurité dans la région.

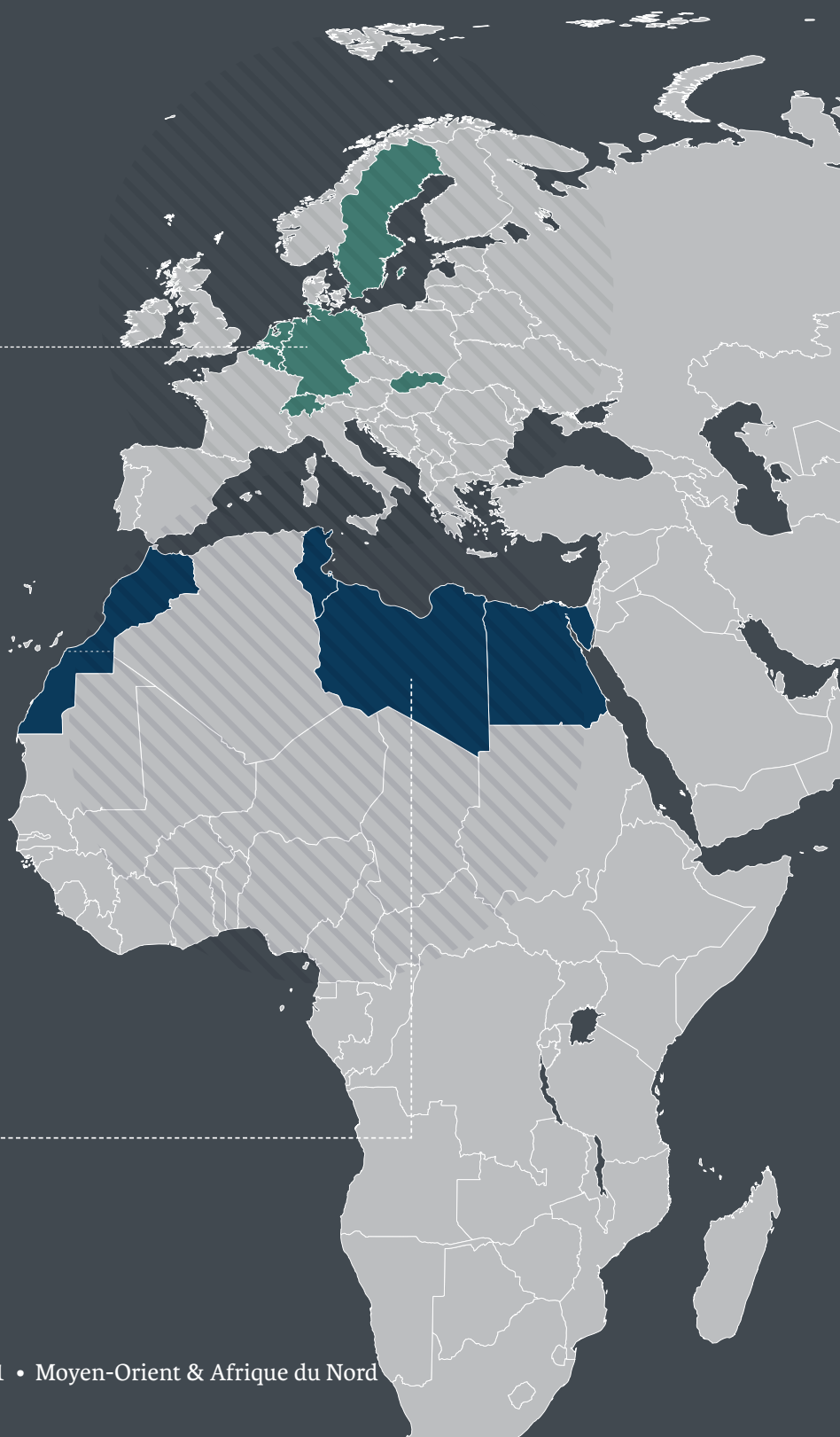
DONATEURS

Belgique, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, République slovaque, Suède et Suisse

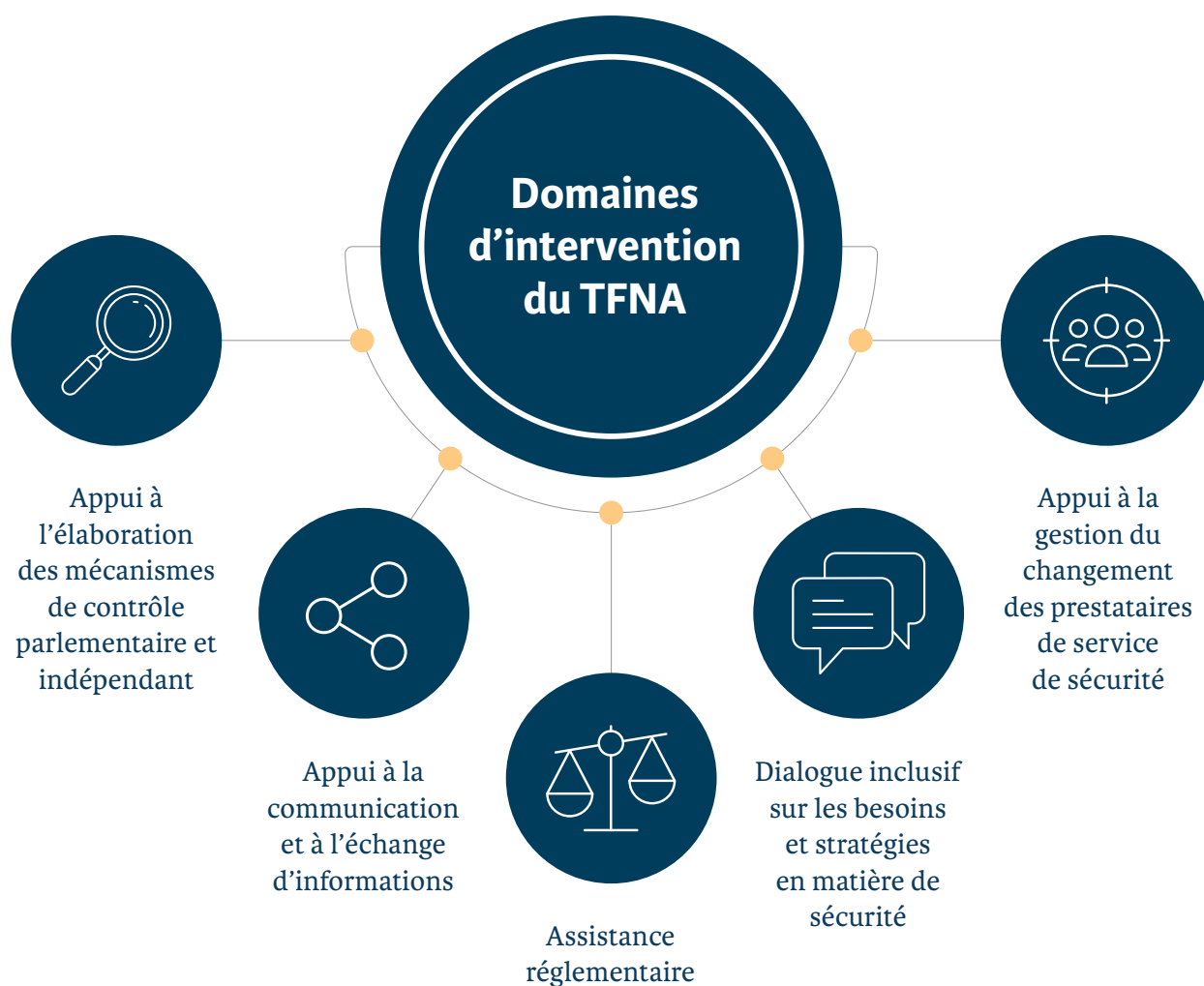
À ce jour, le total des contributions au Fonds d'affectation du DCAF pour l'Afrique du Nord (TFNA) s'élève à un peu plus de 15 millions de francs suisses.

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

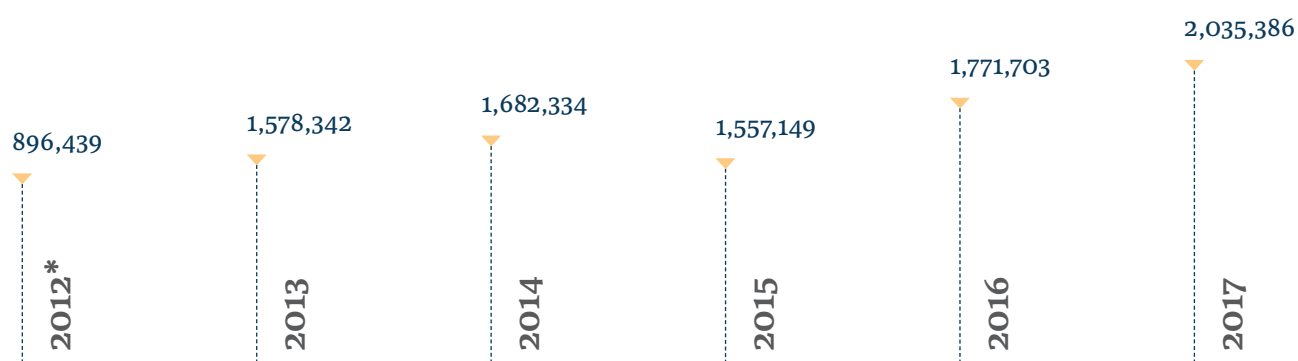
Égypte, Libye, Maroc et Tunisie



Le TFNA – Une initiative conjointe des donateurs pour des institutions de sécurité plus efficaces et responsables



Dépenses annuelles du TFNA entre 2012 et 2017



* Les dépenses comptant pour l'année 2012 ont été extrapolées.

A photograph of four police officers in uniform standing on a boat in a harbor. The boat has "MIRNA POLICIJA" and "OS-810" written on it. In the background, there is a bridge and buildings on a hillside. The entire image has a blue tint.

Europe du Sud-Est

Nos priorités dans la région

- Améliorer la coopération policière au niveau régional sur des problèmes tels que le crime organisé, le terrorisme et les migrations irrégulières.
- Soutenir les parlements pour une meilleure responsabilisation du secteur de la sécurité.
- Favoriser une participation active de la société civile et des organismes publics indépendants dans le contrôle du secteur de la sécurité.
- Soutenir une approche dynamique et inclusive dans la gouvernance de la cyber sécurité.

Grâce à notre expertise unique, nous sommes en contact avec des gouvernements, des parlements, des prestataires et des organisations de la société civile en Europe du Sud-Est. Nous collaborons avec ces acteurs dans le but renforcer la sécurité, la stabilité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme, tout en accompagnant la région vers l'intégration euro-atlantique qui constitue son objectif stratégique.

Pour une coopération renforcée entre polices transfrontalières

Le DCAF a soutenu les négociations autour de la mise en place d'un cadre régional sur pour l'échange automatisé d'expertises ADN, d'empreintes et de numéro de plaque d'immatriculation. Ces négociations se poursuivent sous l'égide de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (CCPESE), le traité le plus important en matière de coopération policière dans la région. Le DCAF intervient en appui dans la mise en œuvre du CCP ESE.

À travers la promotion des normes de l'UE et le soutien aux opérations de la police frontalière commune, nous avons facilité le renforcement des objectifs fixés à l'échelle régionale pour la coopération en matière de gestion des frontières. En 2017, nous avons achevé la mise en œuvre du programme régional suisse pour la coopération policière dans les Balkans occidentaux, un **programme pluriannuel financé par l'Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC)**. Cette action a soutenu 15 projets visant le renforcement de la coopération entre les autorités policières régionales.

Lutte contre le harcèlement sexuel, la discrimination fondée sur le sexe et les violences conjugales

Nous avons assisté le Parlement du Kosovo dans le développement d'un réseau de femmes travaillant dans le secteur de la sécurité. Ce réseau renforce la capacité des femmes à lutter contre les discriminations sexistes et le harcèlement au sein des institutions de sécurité, tout en optimisant les mécanismes de traitement de plaintes existants.

En partenariat avec l'Atlantic Initiative, le DCAF a également travaillé avec le système judiciaire de Bosnie-Herzégovine pour prévenir les préjugés sexistes de même que le harcèlement sexuel lié au genre, et améliorer la réponse de l'appareil judiciaire à la violence conjugale.

Soutien aux réformes visant à améliorer l'intégrité de la police et la résilience des institutions

Nous avons soutenu les services de police présents dans les Balkans occidentaux en offrant aux officiers et aux responsables une formation en matière d'intégrité policière. Au terme de cette formation, les bénéficiaires étaient eux-mêmes capables de former leurs collègues. Nous avons également collaboré avec les ministères en charge des Affaires intérieures, en vue d'une élaboration et d'une mise en œuvre des plans d'intégrité destinés aux agents de police, de même que leurs stratégies et leurs programmes de formation.

Des réformes soutenues dans le secteur du renseignement national

Nous avons accompagné le gouvernement de la République de Macédoine dans le lancement d'un programme national de réforme des services de renseignement, ce qui lui a permis de s'attaquer aux besoins de réforme urgents identifiés avec la Commission européenne. Cette action a débouché sur l'élaboration d'un ensemble de lois mettant davantage l'accent sur les garanties liées à l'usage des méthodes intrusives dans la collecte des informations (« interception » en anglais).

Pour une meilleure gouvernance de la cybersécurité

En Serbie, comme dans d'autres pays des Balkans occidentaux, nous avons travaillé avec des experts en cybersécurité dans le but d'examiner les méthodes permettant de garantir une meilleure sécurité aux services en ligne qu'offre le gouvernement. Dans le cadre d'un projet de formation intensive, nous avons ainsi contribué au renforcement des compétences des spécialistes de la sécurité informatique du ministère de l'Intérieur serbe.



GOVERNANCE INTÉGRÉE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX (IISG)

Pour des réponses coordonnées aux défis sécuritaires dans les Balkans occidentaux

Mandaté à la fois par les ministres de la Sécurité et de l'Intérieur des États des Balkans occidentaux et par la Commission européenne, le DCAF a conduit l'introduction et la mise en place de la Gouvernance intégrée en matière de sécurité intérieure dans les Balkans occidentaux (IISG), une nouvelle approche en matière de sécurité intérieure dans la région.

Lancé en septembre 2017, l'IISG est un mécanisme de coordination qui rassemble les partenaires régionaux, internationaux et de l'UE dans le but de permettre et de cultiver l'adoption d'approches intégrées dans l'élaboration des programmes d'assistance ayant trait à la sécurité intérieure. L'IISG a été lancée sur la base des conclusions adoptées le 9 décembre 2016 par le Conseil de l'Union européenne, suivant le modèle réussi du Western Balkan Counter-Terrorism initiative (WBCTI).

Le processus prévoit, tel que présentés ci-dessous, des actions prioritaires au niveau régional, ainsi que des outils tels que les plans d'action, des rapports et des revues :

- Pilier n°1 – Combattre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent ;
- Pilier n°2 – Lutter contre les crimes graves et les crimes organisés ;
- Pilier n°3 – Renforcer la sécurité aux frontières

En adoptant une approche intégrée pour réformer la sécurité intérieure, l'IISG permet aux acteurs de l'UE et aux différents partenaires de collaborer, de créer des synergies et d'éviter des confusions, tout en contribuant à la réalisation des priorités communes et à l'atteinte des résultats durables. L'un des principaux objectifs de cette initiative est de garantir une prise en compte totale des besoins régionaux dans l'élaboration des priorités de collaboration et d'assistance.

Pilier 1



Pilier 2



Pilier 3



Le DCAF intervient en appui au processus de mise en œuvre de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (PCC SEE)



Le recours aux équipes communes d'enquête (JIT) pour combattre la criminalité internationale organisée a renforcé la capacité du ministère public bosniaque à s'adapter au rythme des groupes criminels. Et la Bosnie-Herzégovine, pays hors de l'UE mais signataire de la PCC SEE, a la chance de pouvoir former de telles équipes.

Les connaissances et expériences acquises lors des sessions de formation organisées par la PCC SEE ont considérablement aidé la Bosnie-Herzégovine à former sa première JIT avec la France, grâce au soutien et au financement d'EUROJUST.

Diana Kajmaković, Procureure à la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine et membre du PCC Working Group on Joint Investigation.



Le crime organisé est reconnu comme un phénomène qui ne connaît pas de frontière. De ce fait, la formation des associations policières au niveau international est une réponse appropriée permettant de le combattre. La PCC SEE constitue donc une base juridique et un accord multilatéral permettant de combattre efficacement les menaces transfrontalières et la criminalité internationale. Élaboré conformément aux normes de l'UE et grâce au concours généreux d'experts européens, cet instrument juridique permet d'améliorer le niveau de sécurité, notamment en ce qui concerne le crime international. Au Monténégro, les mécanismes conçus dans le cadre de la PCC SEE occupent une place importante dans les programmes de formation de la police nationale.

Nenad Vojinović, Académie de police, Monténégro

Europe de l'Est Caucase du Sud, Asie Centrale

Nos priorités dans la région

- Améliorer les capacités de contrôle à travers des institutions démocratiques, des institutions nationales de défense des droits de l'homme et de la société civile.
- Promouvoir la gestion des ressources, de même que les meilleures pratiques et les meilleurs mécanismes en matière de lutte contre la corruption.
- Remédier à l'absence d'une approche « multi-acteurs » dans le contrôle du secteur de la sécurité.

En Europe de l'Est, au Caucase du Sud et en Asie centrale, notre action est centrée sur le renforcement des capacités des institutions gouvernementales, de la société civile, des institutions de médiation et des médias pour un contrôle démocratique efficace.

Nous nous efforçons de renforcer les capacités des parlements, de faciliter la conception des programmes de renforcement de l'intégrité et de lutte contre la corruption, et d'aborder les questions relatives à la réforme des secteurs de la défense et du renseignement.

Autriche – Lutte contre l’extrémisme violent (CVE) en Asie centrale

À la demande de la présidence en exercice (CiO) de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), nous avons appuyé la réalisation d’une étude cartographique intitulée *Strengthening OSCE’s Role in Central Asia: Combating Violent Extremism by Applying Human Security Measures*. Les résultats de cette étude, de même que les recommandations stratégiques formulées à l’intention de l’OSCE pour mieux répondre aux défis que pose actuellement la montée de l’extrémisme violent, ont été transmis en septembre à la Task force de la présidence en exercice de l’OSCE auprès du ministère autrichien des Affaires étrangères. Le Dr Peter Neumann, – représentant spécial du Président en exercice et directeur de l’International Centre for the Study of Radicalisation (ICSR) au King’s College de Londres – a d’ailleurs souligné la précieuse contribution du DCAF à la préparation de son rapport final.

Géorgie – Mise à contribution de notre expertise au profit de la réforme constitutionnelle et du contrôle démocratique du secteur de la sécurité

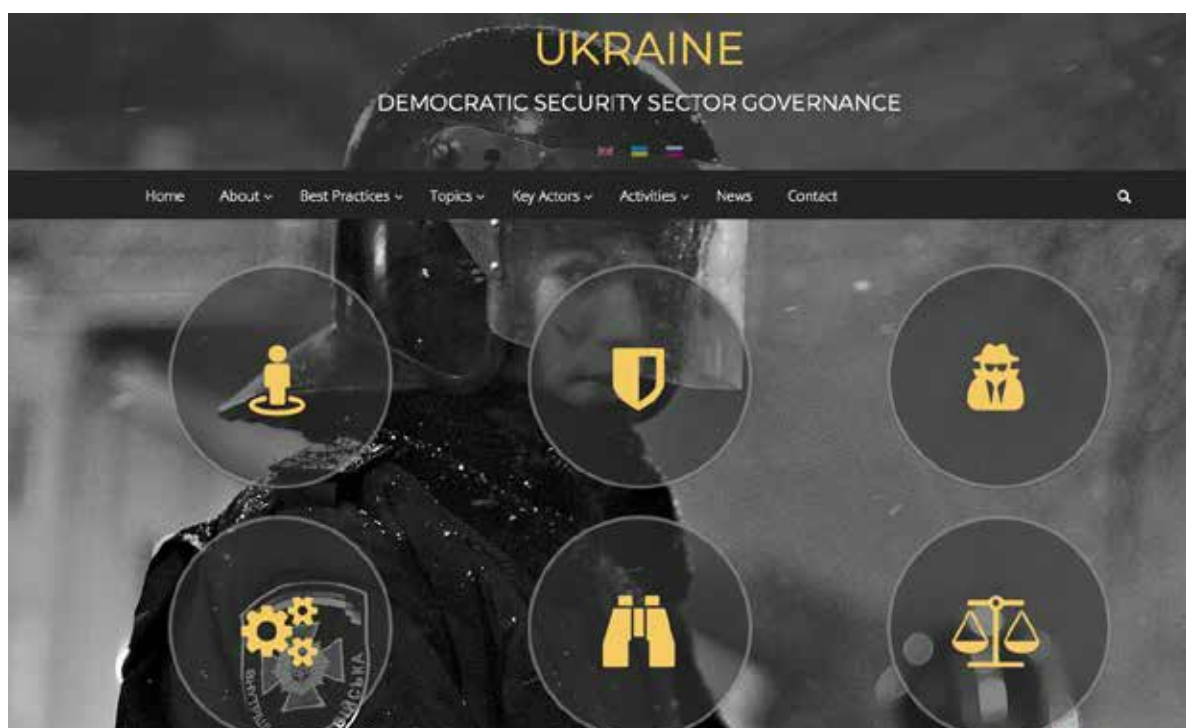
Grâce aux nouveaux outils conçus pour le contrôle de la police et le renseignement, nous avons offert des sessions de formation au personnel du Bureau du défenseur public, aux fonctionnaires et aux ONG. L’expertise du DCAF a également permis d’éclairer les débats tenus avec le Président et le Conseil national de sécurité de la Géorgie sur la réforme constitutionnelle. Nous avons notamment proposé une session pour la communauté internationale concernant l’impact du projet de réforme constitutionnelle sur le contrôle démocratique du secteur de la sécurité.

Ukraine – Élaboration d’outils en ligne pour une meilleure gouvernance de la sécurité

Nous avons achevé un projet de deux ans financé par le ministère hollandais des Affaires étrangères et intitulé *Security Governance Best Practices – Monitoring Platforms*. Nous avons également finalisé la traduction du site internet du projet Ukraine: *Democratic Security Governance* en ukrainien, en russe et en anglais. Le DCAF a également lancé une vidéo décrivant la réforme en cours en Ukraine, et a poursuivi sa collaboration aux côtés du Centre international de déminage humanitaire de Genève (GICHD) et du coordonnateur des projets de l’OSCE en Ukraine sur les questions de déminage humanitaire dans le pays.

Pour un accès facile aux ressources nécessaires au renforcement de l’intégrité

Nous avons développé un nouveau site internet – *Security Sector Integrity* – afin d’améliorer l’accès aux outils et connaissances relatives au renforcement de l’intégrité et à la lutte contre la corruption dans le secteur de la défense et de la sécurité. Disponible en ukrainien, en russe et en anglais, ce site fonctionne grâce au financement de la Division politique de sécurité (SIPOL) du ministère suisse de la Défense, de la protection civile et des sports.



Consortium du Partenariat pour la paix (PPP) – des forces combinées pour une meilleure efficacité

Nous poursuivons le travail entamé par le groupe de travail sur la RSS du Partenariat pour la paix des académies de défense en matière de surveillance du renseignement, de mise en place des institutions de défense et de justice militaire. Réunissant des acteurs d'Amérique du Nord et les États partenaires de l'OTAN, l'impact de ce groupe ne s'est manifesté qu'avec l'accent mis par le député canadien Wayne Easter sur le rôle crucial que joue le Consortium au sein du Parlement.



Le DCAF, en tant qu'organisation et au regard du nombre de ses représentants, n'est plus un acteur à présenter en Ukraine. Son engagement dans les questions ukrainiennes reste particulièrement visible, productif et constant. Avoir le DCAF comme partenaire offre toujours la garantie d'avoir au-delà d'un grand nombre de participants et d'un nombre approprié d'intervenants, un débat de haute qualité. Les publications du DCAF, qu'elles découlent de travaux menés par ses soins ou de travaux coparrainés, sont une source de connaissances unique en ce qui concerne les meilleurs pratiques de GSS et de RSS. L'un des avantages du DCAF est qu'en plus de l'anglais, les outils de connaissance sont également disponibles dans d'autres langues – notamment en ukrainien – une pratique qui garantit une accessibilité à des usagers non-anglophones.

Dr Oleksiy Melnyk, Co-Directeur du Foreign Relations and International Security Programmes, Centre de Razumkov, Kiev, Ukraine

www.razumkov.org.ua



© DCAF / Dr Oleksiy Melnyk



L'un des plus gros problèmes qui touchent notre secteur de la sécurité est la faiblesse des discussions professionnelles qui compromet la qualité des projets de documents stratégiques et limite le consensus relatif à l'orientation des réformes à mener dans les domaines de la sécurité et de la défense. Les conférences organisées par le DCAF et le Centre Razumkov ont fortement contribué à l'initiation de tels échanges. Une plateforme exceptionnelle a été créée pour les experts issus du secteur public, des ONG et des structures académiques, afin d'aborder les questions préoccupantes, d'identifier des solutions et de formuler des recommandations.

Je tiens à souligner qu'une analyse approfondie de la documentation relative à toutes les conférences a été menée par le personnel du Conseil de sécurité national. Les résultats de cette analyse ont été pris en compte dans la préparation des documents conceptuels, au même titre que les propositions reçues des missions consultatives de l'UE, des conseillers de l'OTAN et d'autres partenaires internationaux.

Dr Oleksandr Lytvynenko, Secrétaire Adjoint du Conseil de Sécurité National de l' Ukraine



Asie-Pacifique

Nos priorités dans la région

- Le soutien aux processus de dialogue multi-acteurs en matière de GSS et de RSS au niveau national.
- Le renforcement de la capacité des parlements à légiférer et à contrôler le secteur de la sécurité.
- L'aide à la réforme des institutions de sécurité, en particulier les forces armées et la police.

En Asie-Pacifique, notre priorité est de soutenir les projets nationaux et internationaux dans les domaines de la GSS et de la RSS. Une attention particulière est accordée aux activités indispensables à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité, à savoir le renforcement de la responsabilité et de l'intégrité dans la fonction policière et dans l'activité des forces armées, et le renforcement du contrôle exercé par les parlements, les médias, etc.



Myanmar – Appui à la police, aux forces armées et au parlement pour une meilleure GSS

Dans le cadre de notre engagement pluriannuel en faveur d'un projet financé par l'UE et visant à appuyer les réformes dans la Force de police du Myanmar (MPF), le DCAF a procédé au renouvellement du cadre juridique actuel de l'activité policière au Myanmar et contribué à la mise en place d'une équipe d'experts dont le rôle sera de formuler des avis d'envergure internationale et régionale sur la modernisation des mécanismes – internes et externes – de responsabilisation et de contrôle de la MPF. Dans le cadre du même projet, nous avons appuyé les efforts engagés dans le sens du renforcement des capacités du Parlement du Myanmar en matière de GSS.

En collaboration avec l'Ambassade suisse à Yangon, nous avons également formé les éléments de la MPF impliqués dans le processus national de paix sur le processus Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et en matière de RSS.

Philippines – Formation de la police nationale sur les implications du fédéralisme pour la GSS et la RSS, et sur le rôle de la RSS dans la prévention de l'extrémisme violent

La collaboration en cours avec le Collège de défense nationale des Philippines dans le domaine de la formation est essentiellement porté sur les implications du fédéralisme pour la GSS et la RSS aux Philippines. Conjointement avec le Collège philippin de la sécurité publique, le DCAF a offert un séminaire visant à former les officiers supérieurs de la police sur la déontologie policière et la responsabilité interne.

En outre, nous avons aussi collaboré avec des experts régionaux pour la tenue à Manila, lors de la conférence sur la paix et la prévention de l'extrémisme violent en Asie du Sud-Est, d'un panel sur le thème « GSS/RSS et prévention de l'extrémisme violent », avec un accent particulier sur l'importance d'une bonne GSS dans la prévention du phénomène dans la région.

Thaïlande – Sensibilisation des médias sur leur capacité de contrôle

En collaboration avec la Commission nationale thaïlandaise de la radiodiffusion et des télécommunications, le DCAF a facilité des échanges portant sur les principes de GSS et sur le pouvoir des médias en matière de surveillance du secteur de la sécurité. Ainsi, nous avons conjointement organisé un atelier à l'intention des radiodiffuseurs communautaires des provinces de l'extrême Sud du pays – consacré au rôle des médias dans le développement humain et les processus de paix – ainsi qu'un séminaire sur le rôle des parlements dans la GSS – pour les chercheurs, les médias, la société civile et les responsables gouvernementaux.

>> Chronique

Le FIP-GSS dix ans après : transposer le modèle du Forum à d'autres régions

Depuis 2006, le DCAF soutient le contrôle parlementaire dans le secteur de la sécurité à travers le Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est (FIP-GSS). Il s'agit d'une plateforme exceptionnelle qui permet aux membres des parlements régionaux et autres parties prenantes de mettre en commun leurs expériences nationales et leurs meilleures pratiques en matière de GSS et de RSS. En 2017, le quatorzième FIP-GSS s'est tenu à Nay Pyi Taw (Myanmar), sous le thème « GSS dans les sociétés en transition : pour des systèmes de sécurité efficaces et responsables ».

Forts des leçons tirées en Asie du Sud-Est dans le cadre du FIP-GSS, le DCAF a étudié la possibilité d'appliquer une approche similaire à l'ensemble de la région Asie-Pacifique. C'est ainsi qu'en mars, conjointement avec le Institut cambodgien pour la coopération et la paix (CICP), nous avons mis sur pied un Laboratoire d'apprentissage consacré à l'amélioration de la GSS en Asie du Sud-Est et rassemblant en plus des parlementaires et du personnel parlementaire, les représentants d'autres organes de contrôle majeurs tels que les institutions de médiation, la société civile, les groupes de réflexion et les chercheurs venus de toute la région. Après avoir examiné l'état actuel du contrôle du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est, nous avons défini des rôles à l'intention des acteurs internationaux afin de contribuer de manière constructive au renforcement des capacités en matière de GSS.

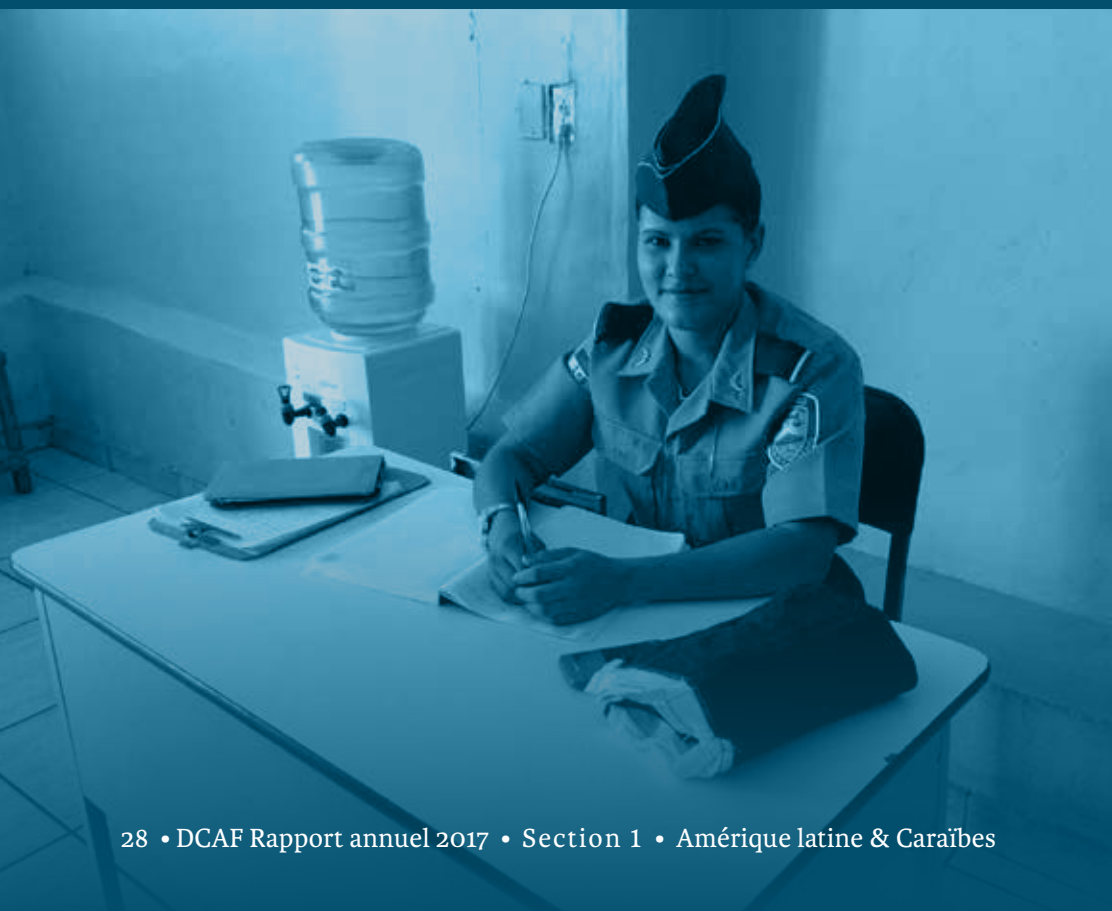
Les conclusions du Laboratoire d'apprentissage et celles du quatorzième FIP-GSS – auquel ont participé pour la première fois des délégations venues d'Asie orientale (Japon) et méridionale (Inde) – laisse entendre qu'il serait souhaitable et intéressant que le DCAF pilote des forums GSS en Asie orientale et méridionale. Par ailleurs, les perspectives d'une extension de nos programmes ont été ouvertes par la mission de cadrage effectuée au Sri Lanka, des visites de haut niveau (Corée du Sud, au Japon, Indonésie et Singapour) et l'accueil à Genève de plusieurs délégations venues de cette région. En 2018, le DCAF s'efforcera donc d'établir un vaste réseau rassemblant les acteurs de la GSS de toute la région Asie-Pacifique, tout en poursuivant son soutien aux projets d'amélioration de la GSS en cours en Asie du Sud-Est.

Amérique latine & Caraïbes

Nos priorités dans la région

- Soutenir les processus de réforme de la police au niveau national.
- Aider à la création d'un espace de dialogue ouvert aux femmes sur les priorités sécuritaires.
- Promouvoir la bonne gouvernance du secteur de la sécurité privée.
- Permettre aux acteurs nationaux de s'appuyer sur les normes et bonnes pratiques reconnues sur le plan international.

En Amérique latine et aux Caraïbes, notre action a contribué à la mise en œuvre des réformes dans le domaine de la police, à l'inclusion des femmes au dialogue sécuritaire et à la réglementation du secteur de la sécurité privée. Nous avons par ailleurs apporté une assistance à des partenaires pour trouver des solutions aux problèmes de sécurité et de droits humains qu'ils rencontrent dans le secteur des industries extractives.



Pour une participation des femmes aux échanges sur la sécurité en Colombie

À la suite de l'accord de paix signé entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le gouvernement colombien, le DCAF a aidé la Police nationale à adapter ses protocoles d'intervention relatifs aux violences faites aux femmes dans les « zones en transition ». Les échanges menés avec certaines associations de femmes dans les zones touchées ont permis aux femmes de jouer un rôle dans les discussions portant sur les priorités nationales en matière de sécurité.

Promotion d'une bonne gouvernance du secteur de la sécurité

En partenariat avec le Centre régional des Nations unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes (UNLIREC), nous avons mené six séminaires sur la législation relative à la sécurité privée et à l'intention des législateurs et organes réglementaires nationaux, des sociétés de sécurité privée et de la société civile. Nous avons également suggéré aux intervenants d'encourager la réflexion sur l'utilisation de la force par les sociétés de sécurité privée.

Contribution au recul de l'usage des armes légères et petit calibre par les sociétés de sécurité privée au Costa Rica

Dans le cadre d'un soutien personnalisé au gouvernement, nous avons mené un examen approfondi de la législation en vigueur dans le domaine de la sécurité privée au Costa Rica. Ce projet a été d'un apport dans l'effort visant à amener les sociétés de sécurité privée à réduire leur usage des armes légères et de petit calibre. Nous avons également fourni un appui législatif, réglementaire et consultatif au Pérou et à la Guyane.



>> Chronique

Mise en forme de la réforme du secteur de la sécurité au Honduras: évaluation de l'impact sur le terrain

Le DCAF a contribué à la mise en forme de la réforme du secteur de la sécurité au Honduras en conduisant un consortium sur la Réforme des secteurs de la sécurité et de la justice (RSSJ) dans ce pays. Mis sur pied en 2013 avec pour mission d'appuyer le bureau local de l'Agence suisse du développement et de la coopération (SDC), le consortium avait pour objectif principal pour l'année 2017 la gestion du changement stratégique et opérationnel. Au nombre des priorités, figurait la réforme de la police et l'assistance à la SDC dans le transfert des connaissances et expériences internes au prochain cycle du programme.

Le DCAF a également évalué les progrès du gouvernement dans la mise en œuvre de son programme global de coexistence civile et de sécurité publique, et apporté son expertise dans la réforme du système de formation du corps de la police et le renforcement des capacités d'enquêtes criminelles. Dans le cadre de notre mission de consultation et d'encadrement, nous avons formulé des recommandations constructives à l'intention de la SDC et du Secretary for Security – son partenaire – sur la meilleure manière de tirer profit des principaux progrès accomplis, notamment la réduction du taux national d'homicides de 86,5 pour 100.000 habitants en 2011 à 42,8 pour 100.000 habitants en 2017 (ministère hondurien de la Sécurité, 2017). La population hondurienne a également manifesté une confiance grandissante envers la police – indicateur supplémentaire d'une sécurité améliorée. En 2016, la moitié des Honduriens ont affirmé faire confiance à la police locale, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 29 % en 2015. (Gallup, 2017).

Suite au renouvellement de son mandat de 2018 à 2022, le DCAF entend s'inspirer de cette expérience et maintenir, grâce à une présence renforcée sur le terrain, son engagement en faveur du Honduras.

DCAF —

Encadrement des acteurs internationaux du secteur de la RSS dans l'adoption des bonnes pratiques

Grands points

- Collaboration avec nos partenaires bilatéraux
- L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)
- Amélioration de performance de nos partenaires multilatéraux

Le DCAF bénéficie d'un accès au plus haut niveau des acteurs nationaux, internationaux et régionaux majeurs du secteur de la RSS. Nous sommes un conseiller fiable et impartial pour les pays confrontés à des défis liés à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité, et un partenaire pour les organes de sécurité et de justice, les ministères et parlements impliqués dans le processus à la fois politique et technique de réforme du secteur de la sécurité.

Nous apportons un appui-conseil aux organisations multilatérales, à l'instar des Nations unies, de l'Union africaine et de l'Union européenne sur leurs orientations en matière de RSS, puis nous les aidons à traduire ces orientations en pratiques efficaces sur le terrain.

SOUTIEN AUX PARTENAIRES BILATÉRAUX

Évaluation de base pour le programme suédois de sécurité et de justice en Albanie

À la demande du gouvernement suédois, nous avons mené une étude de référence du système de justice pour mineurs en Albanie. Cette étude a représenté une occasion unique de soutenir l'un des rares exemples de programmes intergouvernementaux et bilatéraux qui subsistent en matière de sécurité et de justice dans le monde. Le programme déploie des professionnels nationaux en fonction et représentant l'ensemble des institutions qui émaillent de la chaîne pénale. Il nous a été demandé de procéder à une étude préliminaire pouvant, d'une part, servir de base pour examiner la pertinence de l'intervention et, d'autre part, permettre de mesurer ou de d'évaluer le niveau d'avancement de la réforme dans le temps. L'évaluation a porté sur les questions liées à la responsabilité, aux capacités, à la coordination et à la gestion dans le secteur. En plus de la qualité des services, il également été question d'analyser les obstacles qui entravent l'accès des jeunes à la justice, tout en mettant un accent particulier sur le recours aux sanctions alternatives, sur les systèmes de réhabilitation ainsi que sur les mécanismes de déjudiciarisation. Suite à l'adoption en Albanie d'une nouvelle loi générale et progressiste sur la justice mineure, les mineurs occupent une place de plus en plus importante dans les débats nationaux dans ce secteur. Les enseignements tirés des méthodes favorisant des actions communes seront largement diffusés, étant donné que les organismes bilatéraux et multilatéraux privilégient de telles approches.

Soutien à la Norvège dans l'évaluation du secteur de la justice au Népal

En 2017, nous avons travaillé aux côtés de l'Ambassade norvégienne au Népal dans le cadre d'une évaluation globale du secteur de la justice de ce pays. Cette étude était l'occasion de promouvoir davantage l'approche holistique dans les programmes d'aide internationale destinés aux processus nationaux. Au regard de la diversité ethnique et géographique qui caractérise le Népal, l'accès et les expériences en termes de sécurité et de justice peuvent présenter de grandes différences en fonction de la classe sociale, des aptitudes linguistiques, du sexe ou de la sous-région de résidence. D'un point de vue méthodologique, des évaluations spécifiques basées sur un examen des capacités ou fonctions des institutions ou d'un secteur se sont révélées insuffisantes pour rendre compte des dynamiques complexes qui entourent l'accès à la justice et à la sécurité au Népal. En réponse à cette situation, nous avons révisé notre évaluation communautaire combinée aux méthodologies d'évaluation institutionnelle afin de rendre compte des besoins en termes de sécurité et de justice, y compris les obstacles qui entravent l'accès à la justice. Ensuite, nous avons établi une corrélation entre les données afin de démontrer que ces besoins peuvent résulter – de manière directe ou indirecte – de certains facteurs institutionnels, comme la gestion ou les systèmes de capacité ou de responsabilité. Cette nouvelle approche a révélé la manière dont les structures de gestion actuelles, les politiques de gestion des ressources humaines et l'absence de mécanismes redditionnels efficaces influencent la mesure dans laquelle les femmes et certaines classes sociales faisaient face à de plus grands défis concernant l'accès à la justice. En intégrant une cartographie des programmes internationaux de soutien à la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice au Népal, l'étude a également démontré que les programmes en cours ou prévus s'attaquaient déjà aux lacunes émergentes.



Formes de soutien



Appui consultatif sur le terrain

Appui aux opérations de RSS sur le terrain, au niveau du siège et dans le cadre des projets spécifiques.

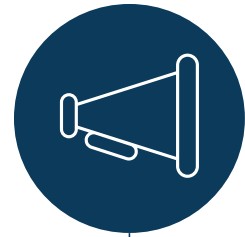
- Conceptualisation, planification et évaluation des politiques de RSS
- Conception des programmes d'amélioration des services de sécurité et de justice
- Analyse et évaluation des programmes
- Élaboration des mécanismes de suivi des programmes
- Soutien à long terme et appui technique à court terme
- Encadrement et mentorat du personnel déployé sur le terrain
- Renforcement des capacités à des moments clés des programmes bilatéraux et multilatéraux



Appui à la formation et au perfectionnement professionnel

Amélioration des capacités et sensibilisation du personnel au siège et sur le terrain sur la réforme de la sécurité et de la justice.

- Cours électroniques en plusieurs langues et gratuits
- Formation présentielle sur la sécurité et la justice (niveau 2)
- Conception ou exécution des formations spécialisées
- Appui à l'élaboration des formations en matière de sécurité et de justice
- Appui au perfectionnement professionnel et à la formation sur la RSS à l'intention des centres de formation au maintien de la paix



Soutien aux activités de sensibilisation et de valorisation des connaissances

Documentation et vulgarisation des bonnes pratiques, d'outils et de méthodologies dans le domaine de la RSS afin de créer des conditions d'apprentissage permettant aux professionnels des secteurs de la sécurité et de la justice d'interagir et de communiquer.

- Élaboration d'une méthodologie et des documents d'orientation
- Élaboration des outils pratiques
- Soutien dans la mise à profit des expériences
- Élaboration d'une carte des tendances et défis
- Mise en relation des communautés de praticiens
- Création des panels de haut niveau permettant aux acteurs majeurs de RSS d'aborder les défis auxquels la communauté internationale fait face dans le domaine du soutien à la RSS.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX

Le mécanisme de gouvernance intégrée en matière de sécurité intérieure (IISG) initié par l'UE

Élaboré sur la base des conclusions du Conseil de l'Union européenne (UE) qui s'est tenu en 2016, et mandaté par la Commission européenne, l'IISG, lancé en 2017 par les États des Balkans occidentaux, est un mécanisme multilatéral de coordination réunissant les partenaires régionaux, internationaux et ceux provenant de l'UE. Il vise à renforcer la sécurité au niveau des frontières et à réunir les efforts d'assistance dans les domaines de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. L'IISG compte plus de cinquante partenaires – notamment les organismes onusiens, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Conseil de l'Europe – qui partagent la volonté commune d'améliorer la gouvernance et l'efficacité de la coopération en matière de sécurité intérieure dans les Balkans occidentaux. En plus d'avoir contribué à la création de l'IISG, le DCAF abrite actuellement l'IISG Support Group, un organe technique dont le rôle est d'assister l'ensemble des partenaires concernés dans la mise en œuvre de l'IISG.

L'UE au Sahel

Il est particulièrement crucial de comprendre le contexte, de même que les besoins des populations et des institutions concernées par le secteur de sécurité et de justice pour mettre en place des programmes efficaces permettant de soutenir des processus nationaux. Conscients de cette nécessité, nous avons initié en 2017 un programme d'une durée de treize mois, visant à offrir au Fonds d'affectation spéciale de l'UE pour l'Afrique, ainsi qu'aux États membres de l'UE (EUMS) actifs dans la région, une meilleure compréhension de la situation dans le Sahel, notamment au Burkina Faso, au Tchad et au Niger. En combinant des sondages d'opinion, des analyses effectuées au niveau régional et des évaluations détaillées de la situation de chaque pays – fondées sur le nouveau socle de référence en matière de sécurité et de justice – notre approche permettra une définition plus stratégique des missions. La réalisation du projet est en cours, grâce à un large éventail d'expertises provenant de l'état-major de l'Union Européenne, mais aussi d'instituts tels que CIVIPOL et Justice Coopération Internationale (JCI) pour la France, l'agence belge de développement (CTB), le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) et Clingendael des Pays-Bas.

Instrument de l'UE en matière de gouvernance du secteur de la sécurité

The L'Union européenne (UE) est le premier donateur mondial dans le domaine de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité. Grâce à ses instruments de coopération au développement et les missions qu'elle accomplit dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune (PSDC), l'UE joue un rôle primordial dans la définition d'une approche opérationnelle, stratégique et politique de la RSS au niveau national et régional à travers le monde. Le cadre stratégique adopté en 2016 par l'UE pour soutenir la RSS a apporté une impulsion politique cohérente permettant d'optimiser son effort orienté vers le renforcement de la sécurité de l'État et des personnes dans ses pays partenaires.

Fin 2017, le DCAF – à la tête d'un consortium comprenant la Académie Folke Bernadotte (FBA), Justice Coopération Internationale (JCI), l'African Security Sector Network (ASSN) et Clingendael – a pu contribuer à la mise en œuvre du cadre stratégique de 2016 de l'UE. Cet instrument apportera de manière rapide, flexible et efficace un soutien ciblé pour répondre aux besoins émergents aussi bien des pays engagés dans des processus de GSS ou de RSS, que des délégations et missions de l'UE travaillant à leurs côtés. Aussi, le DCAF s'emploiera à améliorer la cohérence de la démarche de soutien de l'UE à la RSS, à travers l'élaboration d'enseignements, d'outils et de méthodologies pouvant être mis à la disposition d'autres acteurs, mécanismes, missions et délégations de l'UE. D'une durée de trois ans, le contrat est entré en vigueur le 15 janvier 2018 et nos collaborateurs travaillent avec l'UE à la mise en place de cet instrument.

L'OSCE

Pour un renforcement de l'approche de l'OSCE en matière de GSS et de RSS

À la demande de l'OSCE, nous avons élaboré à l'intention des dirigeants une note d'information portant sur les orientations de l'OSCE en matière de GSS et de RSS. Le DCAF a également appuyé la mise en œuvre de la première série d'orientations sur la RSS et la GSS, afin d'identifier les principaux défis et opportunités à prendre en considération pour améliorer le soutien de l'OSCE sur le terrain.

De plus, le DCAF a, en étroite avec la collaboration avec la Présidence autrichienne en exercice de l'OSCE, organisé l'OSCE Focus 2017 conférence (voir page 42).

La Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL)

En 2017, notre expertise a été sollicitée par la MINUL afin de déterminer les enseignements à tirer de près de quinze ans de soutien au développement de l'état de droit au Liberia, signe d'une priorité de plus en plus accordée par l'ONU à la meilleure manière de rendre l'aide efficace. Nous avons mené cette étude conjointement avec la MINUL, le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (OROLSI) du DOMP, et l'appui supplémentaire du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (OHCHR). L'exercice a rendu compte des meilleures pratiques et des innovations observables dans l'action de la MINUL, et permis d'analyser les succès et lacunes de son mandat. Il a également été question d'identifier les forces et faiblesses inhérentes aux approches adoptées par la MINUL dans son engagement ferme en faveur de l'état de droit, consistant en une réforme des secteurs de la sécurité et de la justice – celle de la police nationale notamment –, ainsi que la promotion, la protection et la surveillance du respect des droits de l'homme. Cette initiative a en outre été une occasion inestimable d'apprendre, étant donné que la MINUL fait figure de pionnière et travaille pour un soutien complet et intégré du développement de l'état de droit depuis sa création en 2003.

Le programme mondial du PNUD

Au cours de l'année 2017, nous avons maintenu notre soutien au PNUD afin de renforcer sa capacité à assurer le suivi stratégique de son programme global axé sur le renforcement de l'état de droit et le respect des droits de l'homme pour consolider la paix et favoriser le développement (« Renforcer l'état de droit et les droits de l'homme pour soutenir la paix et favoriser le développement »). À ce jour, deux évaluations ont été menées par le DCAF sur les projets de ce programme en Jordanie (Community Security and Access to Justice) et en Guinée-Bissau (Rule of Law and Justice), contribuant à renforcer la base de preuves justifiant la nécessité d'améliorer la capacité de suivi de ce programme global. C'est donc pour cette raison que nous avons pris part, en juin dernier, à la réunion annuelle du PNUD sur le renforcement de l'état de droit, afin de contribuer aux débats sur les innovations nécessaires dans le domaine de l'évaluation d'impact. À la suite de l'évaluation menée en Jordanie, nous avons fourni un appui au Bureau local du PNUD dans l'effort qu'il déploie pour traduire les recommandations formulées en une nouvelle théorie du changement. Notre soutien à ce programme international se poursuivra au cours de l'année 2018 dans le cadre d'évaluations des projets développés dans d'autres pays.

Les Nations Unies

Contribution à la mise en œuvre des programmes clés de l'ONU

Au cours de l'année 2017, nous avons mis l'accent sur deux programmes de l'ONU, à savoir l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda pour la paix durable. En juin, nous avons conjointement accueilli le Solutions Forum on SDG16+ Towards Implementation et organisé à Genève, en partenariat avec ONU-Habitat et l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID), une conférence de haut niveau sur la sécurité urbaine dans le cadre de la mise en œuvre de l'ODD11. Nous avons également procédé au lancement du projet de recherche intitulé « La RSS pour des villes plus sûres ». Dans le cadre du programme de pérennisation de la paix (Sustaining Peace Agenda), l'ONU et la Banque mondiale se sont appuyées sur notre contribution dans l'exécution de leur étude phare intitulée « Voies de la paix : des approches inclusives pour prévenir les conflits violents ». De même, nous avons soutenu l'organisation à Bratislava d'une conférence de haut niveau sur le rôle de la RSS dans le maintien de la paix, à laquelle ont notamment participé l'ONU, l'UE, l'OSCE et la Banque mondiale.

Cartographie des approches propres aux organisations multilatérales

Dans le but de soutenir entre les organisations un dialogue sur le renforcement de la prévisibilité de l'aide internationale dans le domaine de la RSS, nous réalisons actuellement une étude cartographique des approches adoptées par les organisations multilatérales en matière de RSS. Cette étude est menée à la demande de l'ONU en coopération avec l'UA, l'UE et l'OSCE.

Soutien à l'ONU dans l'examen de sa réforme du secteur de la défense (DSR)

Afin de fournir au DOMP les informations nécessaires à l'évaluation de la réforme du secteur onusien de la défense engagée en 2011, nous avons effectué une analyse de la mise en œuvre des mandats liés à la réforme du secteur de la défense par les opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales de l'ONU. C'est ainsi que nous avons procédé à l'examen de plus de 150 résolutions du Conseil de sécurité et 360 rapports du secrétaire général adoptés au cours de la période allant de janvier 2006 à janvier 2016.

Dégager les leçons à tirer de l'intégration des ex-combattants

Dans le souci d'apprendre des expériences nationales, nous avons procédé – à la demande de l'ONU – à une analyse comparative de l'intégration des ex-combattants dans le secteur de la sécurité. L'étude finale vise à fournir des bases empiriques pour l'élaboration de la note d'orientation de l'ONU sur cette question, sous les auspices du DOMP et à travers la Division RSS et la section Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).

DCAF — Fonder les politiques internationales de sécurité sur une expérience pratique

Grands points

- Égalité des sexes et sécurité
- Appui à l'élaboration de la politique de sécurité internationale
- Conduire le débat sur la politique sécuritaire mondiale
- Établir des partenariats innovants dans les affaires et la sécurité
- Stimuler l'engagement de la communauté internationale à respecter les meilleures pratiques en matière d'affaires et de sécurité

Créé pour élaborer, renforcer et contrôler les méthodologies et impacts dans le domaine de la RSS, le DCAF est l'un des pionniers ayant donné forme au concept de RSS dès sa naissance.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'être le centre le plus chevronné au monde en matière de RSS, et une référence internationale pour les professionnels du domaine dans toutes les régions du globe. La plupart des experts mondiaux de la RSS travaillent ou ont travaillé avec le DCAF, ce qui nous permet de proposer un accès facile à un large répertoire de professionnels spécialisés dans le domaine.

Le DCAF fait partie des premiers acteurs ayant identifié l'égalité des sexes comme un élément incontournable dans tout processus RSS. De nos jours, l'égalité des sexes est universellement reconnue comme point de départ pour l'élaboration de toute vision relative à la RSS : on ne peut en effet envisager une société en sécurité que seulement si tous les membres de cette société jouissent d'un accès égal à la sécurité, et si le secteur de la sécurité reflète de manière satisfaisante la population qu'il sert.

GENRE ET SÉCURITÉ

En 2017, le DCAF a procédé à une révision de sa stratégie en matière de genre et de sécurité : désormais « l'égalité des sexes constitue un principe majeur du DCAF ». La mise œuvre de cette stratégie s'articule autour de trois piliers distincts:

1 – Le renforcement des capacités institutionnelles

Le DCAF a poursuivi son appui institutionnel à travers l'élaboration et la diffusion d'outils destinés à fournir à ses partenaires institutionnels les ressources leur permettant de progresser sur la voie de l'égalité des sexes. Dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale de l'OTAN baptisé « Jordanie III », nous avons assisté les forces armées jordaniennes dans leurs efforts afin d'évaluer leur capacité à intégrer des femmes. Ce soutien a abouti à l'adoption d'un plan d'action triennal. En Afghanistan, le DCAF a renforcé la capacité du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à assister le ministère de l'Intérieur dans le cadre d'une évaluation interne de la prise en compte du genre. Finalement, nous avons continué à former le UK Stability Unit et la Dutch-Spanish Initiative on Gender in Operations sur la RSS et le genre. Ainsi, durant l'année 2017, nous avons formé plus de 250 experts venant des gouvernements, des organisations internationales et des ONG en matière de sécurité.

2 – Contrôle inclusif et participatif

Le contrôle inclusif et participatif est un passage crucial vers la prise en compte de l'opinion des femmes dans la gouvernance du secteur de la sécurité. En 2017, le DCAF a finalisé au Liberia un projet triennal consistant à accompagner des centaines d'hommes et de femmes sur la voie d'un dialogue inclusif concernant la sécurité, la gouvernance et l'égalité des sexes au sein de leurs communautés et avec les acteurs de la sécurité. En outre, le DCAF a, pour la deuxième année consécutive, facilité les rencontres de la Commission consultative de la société civile sur les femmes, la paix et la sécurité (créée par l'OTAN).



3 – Collecte, diffusion et promotion des bonnes pratiques

Au cours de l'année 2017, nous avons continué de rassembler, de diffuser et de promouvoir les bonnes pratiques dans la prestation des services de sécurité et de justice pour tous les citoyens. Toujours en 2017, le DCAF a également finalisé en Bosnie-Herzégovine un projet visant à renforcer la réponse du système pénal aux violences conjugales et à soutenir le système judiciaire dans son effort de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et le harcèlement lié au sexe. Forts de ces succès, nous avons initié en Ukraine un projet similaire qui a abouti à une évaluation – bien accueillie – de la réponse judiciaire aux violences faites aux femmes. En fin de compte, le DCAF a joué un rôle crucial dans le discours mondial sur l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable en mettant en lumière lors de plusieurs forums, le lien qui existe entre les ODD 5 et 16.



Au terme de cette formation, nous avons appris et réalisé qu'en tant qu'agents de l'immigration, nous avons l'obligation impérative de protéger les droits des femmes qui traversent la frontière et nul ne saurait y renoncer. Nous sommes reconnaissants pour ce que nous apporte cette formation sur le genre et la RSS.

Major Dixon H. Willie, Sr, Bureau of Immigration and Naturalization, Liberia



À Grand Gedeh, un chef traditionnel du nom de Madam Traphine Chie, a expliqué qu'un agent de l'immigration a insulté une femme qui avait participé au projet, chose qu'elle a signalée au chef de l'agent. « Nous, les femmes, n'avons plus peur. Au terme de cette formation qui portait sur la place du genre dans la RSS, nous avons appris que c'est la meilleure chose à faire pour notre protection. Nous avons appris qu'en tant que femmes, nous bénéficions des mêmes droits que les hommes. »

Coordinatrice, Mano River Women's Peace Network (MARWOPNET), Liberia



J'ai lu le rapport du DCAF hier jusqu'à 3 heures du matin, et je l'ai trouvé tellement exact ! À mon avis, les membres du Parlement devraient tous en recevoir une copie pour être convaincus de la nécessité de ratifier la Convention d'Istanbul.

Représentant de l'École nationale de la magistrature, Kyiv, Ukraine



Le soutien du DCAF au groupe consultatif de la société civile de l'OTAN a été déterminant pour un lancement réussi du groupe. L'équipe nous a apporté des conseils d'experts, de vastes connaissances tirées de l'expérience et une facilitation collégiale, tout en nous maintenant sur la bonne voie. Grâce à son action dans la préparation, la gestion intelligente et l'appui fourni entre les réunions, l'équipe du DCAF a joué un rôle déterminant dans le fonctionnement du groupe depuis sa création.

Coordinatrice, Women, Peace and Security Network-Canada/membre du Comité directeur du CSAP

APPUYER L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Appui à la mise en œuvre des politiques internationales

En 2017, le DCAF a contribué à la mise en œuvre de l'Agenda international pour le développement durable à l'horizon 2030, notamment en ce qui concerne l'ODD 5 portant sur l'égalité des sexes, l'ODD 11 sur des villes et des communautés durables et l'ODD 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces.

S'agissant de l'ODD 16, nous avons soutenu le Solutions Forum on SDG16+: Towards Implementation, qui s'est tenu du 29 au 30 mai 2017 à la Maison de la paix de Genève. Les participants au Forum ont souligné:

1. le caractère capital de l'ODD 16 pour l'atteinte de plusieurs autres ODD ;
2. l'importance grandissante des villes constituant un point d'entrée important pour la conception des programmes ;
3. l'importance de la prévention.

Le DCAF a également travaillé en partenariat avec ONU-Habitat et l'Institut de hautes études internationales pour l'organisation d'une conférence d'experts sous le thème « Examiner l'état de la sécurité dans les villes : partenariats et solutions pour une mise en œuvre ciblée » (du 26 au 27 juin), ainsi qu'un panel de haut-niveau à l'Office des Nations unies de Genève (ONUG) (le 28 juin) auquel ont participé la ville de Cologne, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ONU-Habitat, l'ONUG et les acteurs de la société civile. Par conséquent, un groupe technique ad hoc a été mis en place pour la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité à l'échelle municipale.

Par ailleurs, le DCAF a contribué à la mise en œuvre du programme de consolidation de la paix de diverses manières, notamment en apportant sa contribution à l'étude phare conjointement menée par l'ONU et la Banque mondiale – Voies pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents (voir page 40) –, et en organisant des événements tels que la conférence de haut-niveau sur le rôle de la RSS dans la consolidation de la paix tenue à Bratislava en juin (voir page 41).

Rôle du parlement dans la gouvernance policière : enseignements tirés d'Asie et d'Europe

En tant que premier organe de maintien de l'ordre, la police travaille près du public et exerce, à travers la conduite et les performances de ses agents, une influence considérable sur la sécurité des citoyens et des communautés. Veiller à la responsabilité des agents de police et des institutions de maintien de l'ordre est donc une exigence fondamentale pour la bonne gouvernance du secteur de la sécurité dans les sociétés démocratiques. Organe représentatif suprême dans le système démocratique, le parlement joue donc un rôle décisif dans l'effort de responsabilisation de la police.

Le DCAF a entrepris un projet de recherche sur le rôle du parlement dans la gouvernance du secteur de la police, tout en s'appuyant sur les enseignements tirés d'expériences européennes et asiatiques. Publiés en 2017, les résultats de ce projet déclinent les bonnes pratiques et les recommandations formulées pour une meilleure responsabilisation de la police, avec un accent particulier sur le renforcement du rôle des parlements dans la gouvernance de ce secteur.

Il s'agit d'une analyse comparative fondée sur des études de cas nationales rassemblées dans le cadre d'un projet de l'Union européenne visant à soutenir la réforme de la police au Myanmar (2013-2015). Au nombre des pays étudiés, figurent la Belgique, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, les Pays-Bas, les Philippines, la Thaïlande et le Royaume-Uni. Les résultats de cette étude ont été largement utilisés dans les activités menées par le DCAF pour soutenir les parlements, notamment dans l'appui offert à la Commission du parlement du Myanmar pour l'état de droit sur la façon de créer une commission parlementaire consacrées aux services de police.

De plus, les acteurs nationaux ont de leur propre initiative fait recours à cette publication pour des formations relatives à la sécurité intérieure, à l'instar du Philippines Public Safety College (PPSC), à Manila. En Inde, elle a servi de ressource documentaire dans la préparation d'un dialogue multipartite sur le rôle du parlement dans l'imputabilité de la police. Organisé à Delhi, le dialogue réunissait les membres du parlement, la société civile et les responsables de la police. De même, ce rapport a été distribué dans les réseaux nationaux de bibliothèques de divers pays, et utilisé par les universités dans le cadre de cours ayant trait à la gouvernance du secteur de la police en Allemagne, aux Philippines et en Thaïlande.

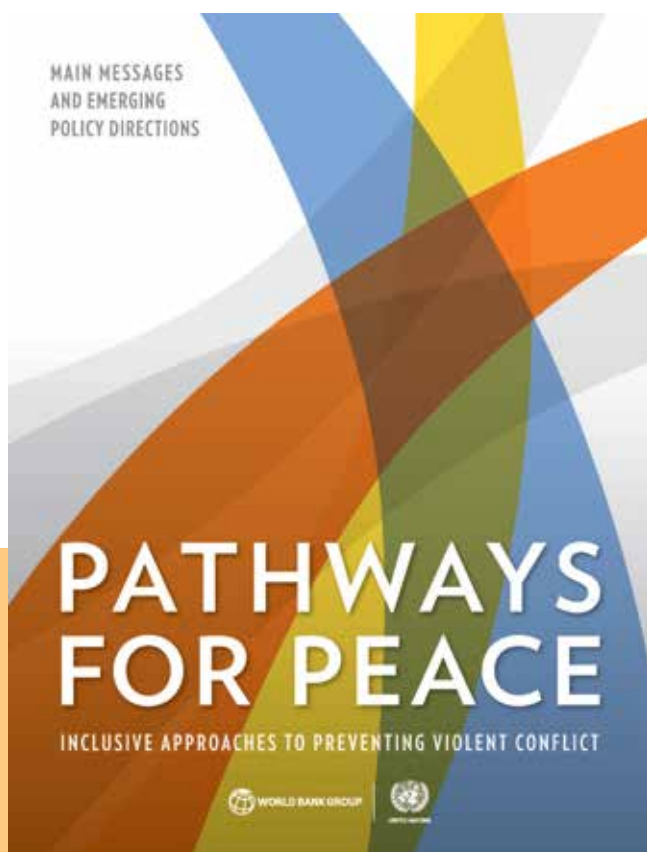


La Banque mondiale et l'ONU s'appuient sur l'expertise du DCAF pour l'élaboration d'une étude conjointe

En 2017, l'ONU et la Banque mondiale ont sollicité la contribution du DCAF dans le cadre d'une étude portant sur la prévention des conflits violents – grâce à notre connaissance et notre expérience des méthodes efficaces. Le DCAF a élaboré un document de référence décrivant des cas et des preuves de contribution efficace de la RSS dans la prévention des conflits. Les exemples se sont regroupés autour de l'importance des approches sous-régionales ; l'ouverture à tous les acteurs sans distinction de sexe, d'origine ethnique, le statut socioéconomique ; l'exigence de rendre compte de sa conduite et de ses performances ; l'application d'une bonne gestion financière au secteur de la sécurité et de la justice ; le suivi et l'évaluation ; la mise en cohérence de l'ensemble du système ; et le rôle sans cesse grandissant de la société civile. Plusieurs des exemples recueillis ont été intégrés au rapport phare conjointement élaboré par la Banque mondiale et l'ONU, et intitulé « Voies pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents ».

Élaboration d'outils de connaissance sur la gouvernance du secteur de la sécurité

- Les documents d'information élaborés fournissent un bref aperçu des sujets relatifs à la GSS et à la RSS. En 2017, la Division recherche et politiques a apporté deux nouvelles éditions à ces séries : L'édition Services de renseignement explique les rôles et responsabilités qui incombent aux services de renseignement dans la gouvernance du secteur de la sécurité, tandis que l'édition Supervision du renseignement décrit la manière dont les services de renseignement peuvent être tenus responsables dans les démocraties.
- Conjointement à son soutien à la Conférence internationale annuelle des institutions d'ombudsman des forces armées, le DCAF a publié sept études de cas sur les institutions d'ombudsman des pays de l'OSCE, lesquelles ont été utilisées par les décideurs politiques pour évaluer les différentes approches et modèles adoptés dans le contrôle indépendant.



CONDUIRE LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE SÉCURITAIRE MONDIALE

Un évènement de haut-niveau à Bratislava

Afin d'évaluer dans quelle mesure le soutien à la RSS peut être judicieux dans la pérennisation de la paix, le DCAF a aidé la Slovaquie dans l'organisation, en juin 2017, d'une conférence de haut-niveau, durant deux jours, sur le thème « Rôle de la réforme du secteur de la sécurité dans la recherche d'une paix durable : défis et opportunités ». L'évènement rassemblait environ 100 participants, ainsi que des représentants d'organisations multilatérales telles que l'ONU, l'UE, l'OSCE, l'OCDE et la Banque mondiale.

La conférence a abouti à des recommandations stratégiques sur la capacité de la RSS à contribuer plus efficacement aux efforts déployés dans le sens d'une paix durable. Entre autres recommandations, les acteurs ont été appelés à renforcer la nature préventive de la RSS, notamment en mettant un terme aux exclusions engendrées ou entretenues par le secteur de la sécurité et en renforçant sa résilience. L'importance d'un renforcement des partenariats entre organisations multilatérales a également été soulignée.

Les dix recommandations prioritaires formulées au terme de cette conférence ont été reprises dans un document final, lequel a été enregistré comme document officiel de l'ONU. Elles sont destinées à servir de base aux discussions s'y rapportant, et qui auront lieu en marge de la 72e session de l'Assemblée générale.



© UNOG / Miroslav Lajčák



La conférence de Bratislava sur le rôle de la réforme sécuritaire dans la pérennisation de la paix, à laquelle j'ai participé, intervient au moment opportun. En ma qualité de président de la 72e session de l'Assemblée générale de l'ONU – élu en juin –, j'ai fait de la paix durable la principale priorité de mon mandat. Dès le début de ma présidence, je me suis efforcé de donner une nouvelle impulsion à la préparation de la réunion de haut-niveau de l'Assemblée générale – prévue du 24 au 25 avril 2018 – sur les efforts envisagés et les opportunités visant à renforcer le travail de construction et de pérennisation de la paix de l'ONU. Les résultats obtenus au terme d'une réunion comme celle de Bratislava sont déterminants pour développer les idées qui permettront de mieux éclairer ces discussions entre États membres. Ce qu'a de nouveau cette conférence, c'est le fait qu'elle s'intéresse aux meilleures actions permettant de promouvoir la paix à travers la RSS. Le DCAF a joué un rôle déterminant dans la réussite de la conférence de Bratislava et je me réjouis de son engagement et de son soutien constant.

Miroslav Lajčák, Président de la 72e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Autonomisation de l'OSCE en des temps difficiles

En étroite coopération avec l'Autriche – Président en exercice de l'OSCE –, la conférence « OSCE Focus 2017 » qui s'est tenue les 13 et 14 octobre 2017, a porté sur « l'autonomisation de l'OSCE en des temps difficiles ». Plus de quarante participants de haut rang venus de la communauté de l'OSCE, dont notamment le secrétaire général nouvellement élu, ont engagé des discussions franches sur la nécessité pour l'Organisation de répondre aux besoins d'un environnement géopolitique et sécuritaire en mutation rapide et de surmonter ses propres défis institutionnels. La conférence a été organisée par le DCAF en collaboration avec les ministères des Affaires étrangères de l'Autriche, de l'Italie et de la Suisse, ainsi que le Centre de recherche sur la sécurité (CSS), EPF Zurich.



© OSCE / Thomas Greminger



J'aimerais remercier le DCAF, le CSS et les ministères des Affaires étrangères d'Autriche, d'Italie et de Suisse pour l'excellent et inlassable travail fourni pour accueillir la sixième conférence « OSCE focus 2017 ». Intervenues trois mois après ma prise de fonction en qualité de secrétaire général et peu avant le 24^e Conseil ministériel de l'OSCE prévu à Vienne, ces travaux étaient le moment opportun d'évaluer la situation actuelle et future de l'organisation. L'une des principales forces de cette conférence est que les présidences antérieures, en exercice et future, sont toutes représentées. La continuité constitue l'un des aspects clés de notre travail et la réalisation de nos objectifs ambitieux dépend fortement d'une coordination réussie des présidences successives. Dans un contexte marqué par l'instabilité géopolitique et une multitude de facteurs de déstabilisation d'origines diverses, il n'existe pas d'autre choix que de s'engager sur la voie d'un dialogue animé par le pragmatisme et la volonté de trouver des solutions concertées aux défis les plus importants. Au terme de la plus récente conférence Focus, j'ai été une fois encore rassuré sur le fait que l'OSCE demeure un forum idéal pour le dialogue sur la sécurité dans notre région, en raison de son caractère inclusif et de sa gouvernance consensuelle.

Thomas Greminger, Secrétaire général de l'OSCE.

La Conférence internationale des institutions d'ombudsman des forces armées (ICOAF)

La Conférence internationale des institutions d'ombudsman des forces armées (ICOAF) est une conférence annuelle qui offre aux institutions indépendantes de tout contrôle militaire une plateforme pour le partage d'expériences et des contacts enrichissants. Après les assises du Bundestag de Berlin en 2009, l'ICOAF s'est tenue à Londres en 2017, et a été accueillie conjointement par le Service Complaints Ombudsman for the Armed Forces of the UK. La conférence s'est intéressée à la manière dont les institutions d'ombudsman peuvent servir de boussole

morale aux forces armées et engendrer un changement positif. Au terme de l'évènement, les 100 participants venus de 37 pays ont rédigé une déclaration énonçant des pratiques exemplaires sur les sujets évoqués pendant la conférence.

En plus d'orientations sur des questions morales et éthiques comme la santé mentale, la diversité et la création des conditions permettant de s'exprimer ouvertement contre les abus, les participants ont également reconnu la nécessité d'accroître leur coopération et de prendre la pleine mesure de leur capacité à développer – de manière conjointe – des mécanismes dans le cadre de missions communes.



L'ICOAF est une plateforme unique en son genre. Elle permet aux institutions indépendantes d'ombudsman des forces armées de partager les bonnes pratiques et s'enrichir mutuellement sur une variété de défis auxquels nous sommes confrontés en tant qu'ombudsmans dans ce secteur spécialisé. À l'occasion de la Conférence « 9ICOAF », nous avons exploré un éventail de questions morales et éthiques. En effet, l'éthique est au centre des objectifs recherchés par toutes les institutions d'ombudsman. Nous avons énormément progressé en deux jours, et je me réjouis à l'idée de poursuivre ce travail au sein de ma propre organisation et avec mes collègues étrangers.

Nicola Williams, Médiateur des forces armées du Royaume-Uni



ÉTABLIR DES PARTENARIATS NOVATEURS DANS LES AFFAIRES ET LA SÉCURITÉ

Défis majeurs

- Insécurité des citoyens, urbanisation et expansion des industries extractives
- Violations des droits de l'homme impliquant des acteurs organisationnels
- Cadres juridiques et politiques inadaptés

L'action du DCAF dans le domaine des affaires et de la sécurité concerne les gouvernements, les parlements, les organes statutaires légaux, les organisations internationales et régionales ainsi que la société civile. Nous nous intéressons également au monde des entreprises privées en garantissant une approche holistique reflétant le rôle positif que peuvent jouer les entreprises dans la promotion de la sécurité, le développement et la protection des droits humains.

Liberia – Renforcement des lois relatives à la sécurité privée

En collaboration avec la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL), nous avons soutenu le ministère de la Justice du Liberia dans la formation d'un groupe multipartite devant procéder à une reformulation de la loi sur la sécurité privée. Ce nouveau cadre légal était constitué de dispositions relatives aux droits de l'homme et directement tirées du Document de Montreux et du Code de conduite international des entreprises de sécurité privée (ICoC). Il s'est agi d'une toute première opportunité de collaboration entre les acteurs majeurs du gouvernement, de la société civile et de l'industrie, pour aborder les défis posés par la sécurité privée au Liberia, tout en déterminant conjointement des pistes de solutions et les changements qui s'imposent dans la loi.

Kenya – Soutien à la formation sur la sécurité publique relative aux activités d'extraction

En 2017, le DCAF a soutenu une formation baptisée Service with Dignity, axée sur les droits de l'homme, en rapport avec la sécurité publique déployée pour les activités d'extraction. Cette formation portait sur les rôles, les responsabilités, l'éthique et les pratiques professionnelles tirées des politiques et des meilleures pratiques élaborées par le National Police Service. Le contenu de la formation s'appuyait sur les différents rôles et responsabilités incombant à chacun des services, tout en soulignant leurs forces et leurs complémentarités et en mettant l'accent sur l'importance de la coopération.

Europe du Sud-Est – Politique de participation directe

En Europe du Sud-Est, le DCAF a aidé la société civile à développer la recherche sur la réglementation des services de sécurité privée, à formuler des recommandations stratégiques et à collaborer avec les décideurs politiques au pouvoir responsables du secteur de la sécurité privée. En 2017, les organisations de la société civile en Albanie, en Bulgarie, au Kosovo et en Serbie ont contribué de manière décisive au débat public concernant la réglementation en vigueur dans le secteur de la sécurité privée, ainsi qu'à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et lois gouvernementales, notamment en matière d'acquisition et d'octroi des permis d'exploitation.

Pérou – Appui à la mise en œuvre des initiatives multipartites à l'échelle locale

Au Pérou, nous avons contribué à la création d'un groupe de travail autour des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme dans la région minière de Macro Sur. Les groupes de travail étant traditionnellement implantés dans la capitale, l'objectif de ce projet pilote a été de fournir aux parties prenantes locales les plus touchées par les thèmes de la sûreté et de la sécurité des compagnies industrielles, de bonnes pratiques relatives à la sécurité et aux droits de l'homme.



Grâce aux bonnes pratiques partagées par le DCAF, la SUCAMEC dispose désormais de meilleurs outils de régulation, ce qui permet à l'organisation de renforcer le contrôle du secteur de la sécurité privée et de veiller à ce que les entreprises de sécurité privée respectent les droits de l'homme de manière inconditionnelle.

Mr. Juan Alberto Dulanto Arias, Surintendant national à la sécurité privée, Pérou

>> Étude de cas

Pour une surveillance et des capacités renforcées en matière de contrôle des armes légères dans le secteur de la sécurité privée

Depuis 2015, le DCAF travaille aux côtés du Centre régional des Nations unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLIREC) en vue de renforcer la réglementation en matière de sécurité privée et d'améliorer l'enregistrement, la maintenance et le stockage des armes légères et de petit calibre (ALPC) par les compagnies de sécurité privée. Avant l'année 2017, le projet s'était déjà étendu au Costa Rica, au Salvador, au Guatemala, en Jamaïque et au Pérou.

Des séminaires destinés aux gouvernements, à la société civile et aux entreprises ont permis de sensibiliser l'opinion aux normes et pratiques érigées au niveau international, et de promouvoir un dialogue ouvert sur la nécessité de renforcer la réglementation relative à la sécurité privée et sur à la gestion des ALPC.

Certains partenaires estiment que ces actions ont entraîné un changement radical de la situation.

Au Costa Rica par exemple, certains grands acteurs industriels se sont volontairement engagés à réduire de manière drastique le nombre d'ALPC qu'ils possèdent et utilisent. Le DCAF a également mené une série de processus juridiques et consultatifs approfondis, en vue d'un renforcement des capacités des autorités réglementaires nationales, mais aussi des éléments relatifs aux droits de l'homme dans la formation du personnel de sécurité privée.

Le caractère novateur du projet établit un lien entre les normes et bonnes pratiques dans les domaines du désarmement et de la RSS, afin de promouvoir une sécurité partagée et le son développement. Cette approche préventive constitue une contribution concrète et tangible vers l'atteinte de l'objectif de développement durable 16 (paix, justice et institutions efficaces).

STIMULER L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À RESPECTER LES MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE D'AFFAIRES ET DE SÉCURITÉ

Axes thématiques

- Contrôle et responsabilisation des acteurs de la sécurité privée
- Coopération entre gouvernements, société civile et entreprises privées
- Promotion d'approches basées sur les droits de l'homme dans les différents secteurs de l'industrie

De plus en plus, d'acteurs privés remplissent une série de fonctions qui incombent traditionnellement à l'État. Cependant, l'influence qu'ils exercent au sein du vaste paysage de la gouvernance sécuritaire est peu reconnue. Nous nous efforçons donc de comprendre le visage caractéristique de ces prestations des services de sécurité et d'améliorer la sécurité grâce à la recherche, au soutien à l'élaboration des normes et standards, et aux activités de mise en œuvre au niveau national et régional.

Création d'un lien entre soutien et mise en œuvre des politiques de réglementation de la sécurité privée

Officiant en tant que secrétariat du Forum du Document de Montreux (MDF) et en collaboration avec le gouvernement suisse et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le DCAF contribue de manière déterminante à la mise en œuvre du Document de Montreux. En 2017, nous avons mené des recherches sur les défis liés à la sécurité privée au sein de la région, et développé des documents d'orientation pour soutenir la mise en œuvre de ce Document (voir page 48). Environ cinquante États, ainsi que de nombreuses organisations, de la société civile et internationales, ont pris part à la séance plénière du Document de Montreux tenue à Genève en 2017, pour tableur sur les opportunités et les défis liés à la réglementation en matière de sécurité privée.

Promotion de la réglementation en sécurité privée à travers des processus multipartites

Nous travaillons en partenariat avec des gouvernements, des entreprises et la société civile afin de relever les normes en vigueur dans l'industrie de la sécurité privée, ceci en soutenant la mise en œuvre de l'ICoC et de l'ICoCA. En 2017, nous avons facilité le développement de la fonction de surveillance in situ de l'ICoCA. Par ailleurs, nous avons contribué d'une part à la structuration des procédures majeures de certification et de réparation pour les plaintes déposées contre les entreprises membres de l'ICoCA, et d'autre part à la promotion de l'ICoC en Amérique latine et en Afrique.

Promotion des pratiques de sécurité respectueuses des droits de l'homme chez les sociétés extractives

L'initiative Principes volontaires relatifs à la sécurité et aux droits de l'homme rassemble des sociétés extractives, des États et la société civile dans le but de promouvoir des pratiques de sécurité respectueuses des droits de l'homme pour l'industrie. En 2017, en partenariat avec le CICR, le DCAF a procédé à l'élaboration d'outils et meilleures pratiques, ainsi qu'au renforcement des processus multipartites sur la sécurité et les droits de l'homme en collaborant avec des gouvernements, la société civile et des entreprises en Afrique, en Europe et en Amérique latine.

Prévention et lutte contre l'extrémisme violent en ligne

Reconnaissant l'importance des droits de l'homme et l'état de droit comme bases essentielles dans la lutte contre l'extrémisme violent, le DCAF a soutenu la Strategic Communications Initiative on PVE online sous les auspices du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF). Grâce à un effort conjoint avec la Suisse et une collaboration avec le Royaume Uni, l'initiative a abouti à l'élaboration des Recommandations de Zurich-Londres sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en ligne, adoptées à l'unanimité par les 30 membres du GCTF.

Axe thématique



>> Étude de cas

Permettre à la société civile de jouer un rôle plus actif dans la réglementation de la sécurité privée

Le secteur de la sécurité privée est florissant en Afrique. Toutefois, son ampleur et son impact sur la sécurité de l'État et des citoyens reste imprécis. Parmi les problèmes récurrents, figurent une réglementation faible et un marché gris en croissance à cause de la présence d'entreprises non-enregistrées d'un personnel sous-payé et mal formé. La société civile constitue une source d'information privilégiée – et souvent unique – sur le rôle et l'impact de cette industrie.

Créé en 2015, l'Observatoire du DCAF pour la gouvernance de la sécurité privée a pour mission de renforcer le rôle joué par les organisations de la société civile (OSC), notamment celui d'assurer un contrôle et une responsabilisation efficaces du secteur de la sécurité privée. Depuis sa création de ce réseau, le nombre de ses membres a plus que doublé, allant au-delà de 60.000 OSC provenant de 20 pays africains.

En 2017, nous avons organisé deux ateliers de sensibilisation au Ghana et en Afrique du Sud, qui ont porté le nombre d'OSC à 120. Nous avons en outre mené un atelier de renforcement des capacités au Mali, auquel ont pris part des OSC venues de douze pays. L'atelier s'est penché sur la manière dont les OSC pouvaient contribuer à l'élaboration des politiques publiques et plaider pour que les violations des droits de l'homme soient abordées et prévenues à l'échelle nationale.

Par ailleurs, l'Observatoire a procédé à une diffusion des normes et bonnes pratiques internationales telles qu'indiquées dans les initiatives internationales comme le Document de Montreux et l'ICoC, afin d'aborder les problèmes inhérents à la réglementation des services de sécurité privée, tout en insistant sur l'importance d'efforts au niveau national et régional (Union africaine et CEDEAO).

SOCIÉTÉS MILITAIRES ET DE SÉCURITÉ PRIVÉES (SMSP) DANS LE MONDE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET SELON LES NIVEAUX DE CROISSANCE

Europe occidentale et autres États

30 États dans la région
25 363 SMSP (minimum)
3 051 335 membres du personnel (minimum)
25 États membres au Document de Montreux (DM)

Europe orientale

23 États dans la région
20 487 SMSP (minimum)
658 469 membres du personnel (minimum)
12 États membres au DM

Afrique

54 États dans la région
16 077 SMSP (minimum)
4 965 711 membres du personnel (minimum)
5 États membres au DM

Amérique latine et Caraïbes

33 États dans la région
16 174 SMSP (minimum)
2 450 786 membres du personnel (minimum)
4 États membres au DM

Asie-Pacifique

56 États dans la région
Manque de données sur les SMSP
Manque de données sur le personnel
8 États membres au DM

▲ Source: Burdzy, Anna Marie, Ed. Mapping Study on Montreux Document Outreach and Implementation, DCAF, 2017.

SECTION

4

DCAF — Gouvernance et gestion

Grands points

- Conseil de fondation du DCAF
- Contributions des donateurs en 2017
- Compte de résultat du DCAF 2017
- Gestion
- Organigramme du DCAF





















CONSEIL DE FONDATION DU DCAF

Le Conseil de Fondation constitue l'organe suprême du DCAF. Il est constitué de représentants venant de 62 États-Membres, du Canton de Genève et six observateurs permanents.

Présidente : Madame l'Ambassadeur (retraîtée) Véronique Bujon-Barré (France)

ÉTATS MEMBRES

 Albanie (2000)	 Géorgie (2001)
 Argentine (2009)	 Allemagne (2000)
 Arménie (2002)	 Ghana (2011)
 Autriche (2000)	 Grèce (2002)
 Azerbaïdjan (2002)	 Hongrie (2000)
 Biélorus (2002)	 Indonésie (2007)
 Belgique (2004)	 Irlande (2000)
 Bosnie-Herzégovine (2001)	 Italie (2001)
 Bulgarie (2000)	 Kirghizstan (2011)
 Burkina Faso (2009)	 Lettonie (2000)
 Burundi (2010)	 Liban (2007)
 Canada (2003)	 Liechtenstein (2006)
 Côte d'Ivoire (2001)	 Lituanie (2000)
 Croatie (2001)	 Luxembourg
 Chypre (2008)	 Macédoine (2000)
 République tchèque (2000)	 Madagascar (2015)
 Danemark (2002)	 Mali (2011)
 Estonie (2000)	 Malte (2008)
 Finlande (2000)	 Moldavie (2002)
 France (2000)	 Mongolie (2014)
 Canton de Genève (2000)	 Monténégro (2006)



Pays-Bas (2001)



Nigeria (2000)



Norvège (2002)



Philippines (2011)



Pologne (2000)



Portugal (2003)



Roumanie (2000)



Fédération de Russie (2000)



Sénégal (2011)



Serbie (2001)



Slovaquie (2000)



Slovénie (2001)



Afrique du Sud (2001)



Espagne (2001)



Suède (2001)



Suisse (2000)



Tunisie (2011)



Turquie (2003)



Ukraine (2000)



Royaume-Uni (2000)



États-Unis d'Amérique (2000)

OBSERVATEURS PERMANENTS



Cambodge (2009)



Chili (2011)



Union interparlementaire (2009)



Kazakhstan (2012)



Organisation internationale de la Francophonie (2008)



Thaïlande (2009)

CONTRIBUTIONS DES DONATEURS EN 2017

ÉTATS MEMBRES	Revenu différé 2016 ---> 2017	Revenu perçu en 2017	Revenu différé 2017 ---> 2018	Fonds collectés auprès des acteurs institutionnels en 2017
Albanie	-	11 669	11 669	-
Autriche*	-	94 707	25 576	69 131
Bosnie-Herzégovine	-	10 991	10 991	-
Bulgarie	-	9 155	9 155	-
République Tchèque	937	-	-	937
Danemark	1 740	703 800	-	705 540
Estonie	-	11 681	-	11 681
Finlande	-	32 994	-	32 994
France*	97 047	170 456	165 149	102 354
Allemagne	344 144	3 733 297	2 088 673	1 988 768
Hongrie	-	10 943	10 943	-
Irlande	-	228 880	-	228 880
Lettonie	29 253	-	14 864	14 389
Liechtenstein	-	40 000	20 000	20 000
Luxembourg	452 738	345 750	396 227	402 261
Moldavie	-	10 943	10 943	-
Monténégro	-	10 943	10 943	-
Pays-Bas	148 599	2 067 053	759 209	1 456 443
Norvège*	188 317	189 110	118 394	259 033
Roumanie	-	11 633	11 633	-
Serbie	-	21 605	21 605	-
Slovaquie	10 783	58 519	33 285	36 017
Slovénie	2 611	-	2 611	-
Espagne	66 394	-	646	65 748
Suède	162 654	1 012 912	-	1 175 566
Suisse*	1 856 325	14 526 949	1 752 242	14 631 032
Royaume-Uni	4 143	1 111 534	532 228	583 449
États-Unis	4 158	16 114	-	20 272
ISSAT core accruals	696 014	-	1 317 941	-621 927
Transitoires	80 432	-	4 765	75 667
Autres donateurs	99 833	-51 177	-	48 656
Contribution totale des États membres	4 246 122	24 390 461	7 329 692	21 306 891
Union européenne (UE)	214 486	1 667 328	655 803	1 226 011.00
Nations unies	6 717	81 242	9 117	78 842.00
OTAN	1 072	-9 984	-	-8 912.00
OIF	-	27 459	-	27 459.00
OSCE	-	5 804	-	5 804.00
Open Society Foundations	-	1 044 753	381 419	663 334.00
TC Team Consult	-	193 684	-	193 684.00
Hunt	-	16 438	-	16 438.00
Geneva Centre for Security Policy	-	7 836	-	7 836.00
OQ Consulting	-	27 742	-	27 742.00
Folke Bernadotte Academy	-	6 996	6 996	-
Contribution totale des organisations	222 275.00	3 069 298.00	1 053 335.00	2 238 238
Contributions totales	4 468 397.00	27 459 759	8 383 027.00	23 545 129

COMPTES DE RÉSULTAT DU DCAF EN 2017

(Tous les chiffres sont en francs suisses)

REVENUS	
Financement institutionnel	23 545 129
Autres revenus	877 188
Bénéfice d'exploitation	24 422 317
Revenus divers	59 484
Revenu total	24 481 801

DÉPENSES	
Politiques et recherche	1 557 419
Recherche appliquée et initiatives politiques	266 993
Genre et sécurité	548 581
Gouvernance de la sécurité privée et partenariats public-privé	741 845
Opérations	7 729 100
Afrique subsaharienne	1 503 585
Moyen-Orient et Afrique du Nord	3 644 472
Europe du Sud-Est	948 121
Europe de l'Est, Caucase du Sud, Asie centrale	815 555
Asie-Pacifique	703 263
Amérique latine & Caraïbes	114 104
ISSAT	3 090 233
Projets divers	1 173 427
Bureaux du DCAF	69 648
Dépenses totales engagées pour les projets	13 619 827

RESSOURCES	
Salaires et charges	8 683 862
Bâtiments et administration	2 016 540
Gouvernance et développement organisationnel	152 655
Total des ressources	10 853 057

Total des frais d'exploitation	24 472 884
---------------------------------------	-------------------

Tout financement versé au DCAF est éligible à titre d'aide publique au développement (APD).

*Contributions supplémentaires versées à travers un personnel détaché

L'Autriche a mis à la disposition du bureau du DCAF à Ljubljana un spécialiste chevronné de la police en qualité de chef du secrétariat à la Convention de coopération policière.

La Belgique a mis à disposition du DCAF, un officier supérieur basé au bureau de Tunis pour soutenir les programmes.

La France a mis à disposition deux conseillers principaux en RSS basés au siège du DCAF à Genève, ainsi que des experts de police en service afin de soutenir les programmes mis en œuvre par le DCAF en Afrique.

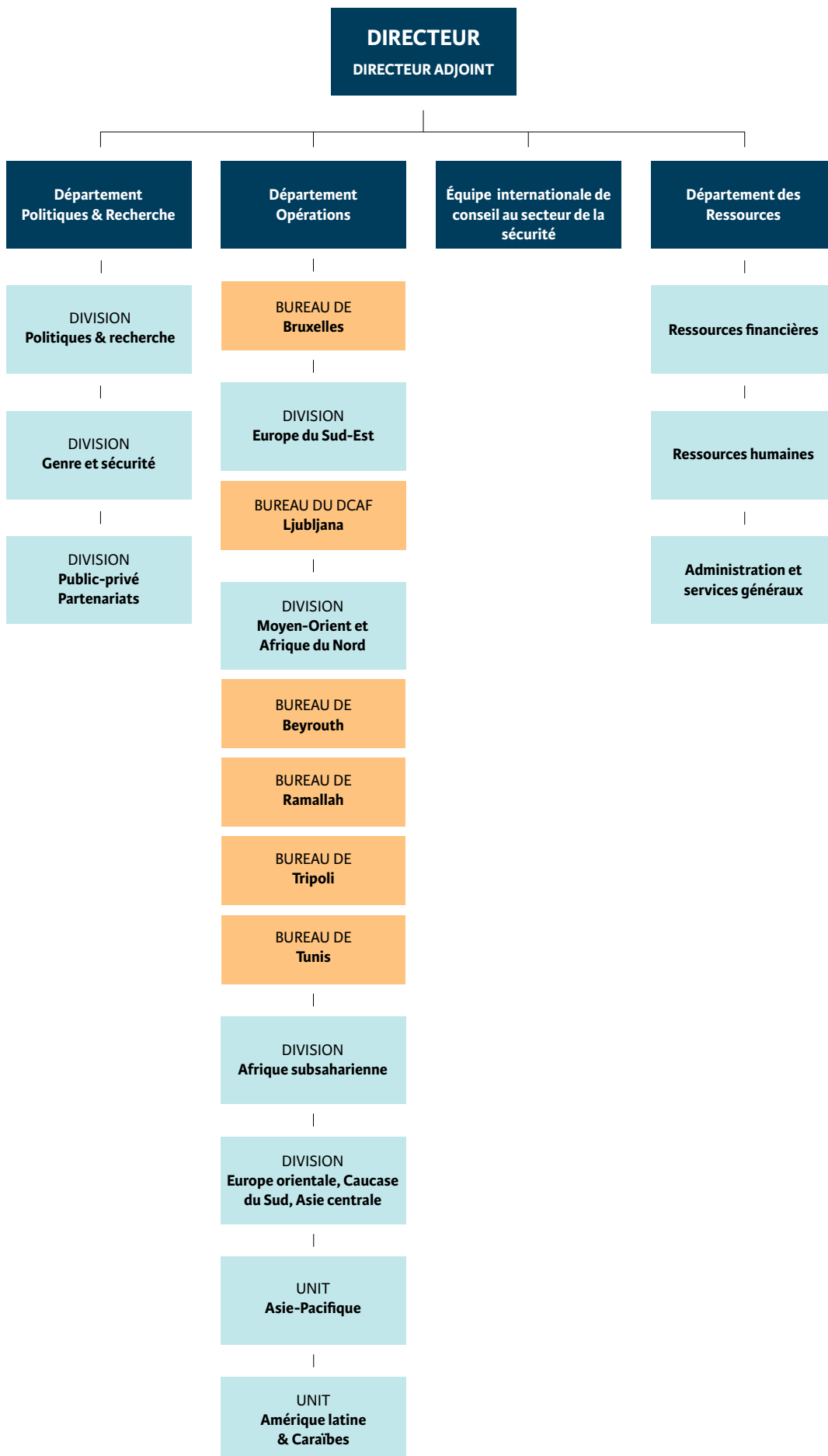
La Norvège a déployé un expert de police en service pour soutenir une mission au Liberia.

La Suisse a fourni un expert principal en RSS chargé des programmes déployés par le DCAF en Amérique latine et dans les Caraïbes.

ORGANIGRAMME DU DCAF

Directeur	Thomas Guerber, Ambassadeur	
Directeur adjoint	Heiner Hänggi	
Département Politiques et recherche	Heiner Hänggi	Chef du Département Politiques et recherche
	Hans Born	Chef de la Division Politiques et recherche
	Daniel de Torres	Chef de la Division Genre et sécurité
	Alan Bryden	Chef de la Division Partenariat public-privé
Département Opérations	Mark Downes	Chef de la Division Opérations
	Darko Stancic	Chef de la Division Europe du Sud-Est
	Ayman Ayoub (a.i.)	Chef par intérim de la Division Moyen-Orient & Afrique du Nord Division
	Sandy Africa	Cheffe de la Division Afrique sub-saharienne
	Philipp Fluri	Chef de la Division Europe orientale, Caucase du Sud et Asie centrale
	Albrecht Schnabel	Chef de l'Unité Asie-Pacifique
	Cristina Hoyos	Cheffe de l'Unité Amérique latine & Caraïbes
Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)	Victoria Walker	Cheffe de l'ISSAT
Département Ressources	Sophie Pagnetti-Takorian	Cheffe du Département des Ressources
	Daniel Mueller	Chef de l'Unité Ressources financières
	Véronique Bradley	Cheffe de l'Unité Ressources humaines

GESTION



Le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF)

DCAF Genève

Case postale 1360
CH-1211 Genève 1
Suisse
Tel : +41 (22) 730 94 00
Email : info@dcaf.ch

DCAF Bruxelles / Bâtiment EU SSG

24 Avenue des Arts (boîte 8)
1000 Bruxelles
Belgique

DCAF Ljubljana

Gospodinjska ulica
81000 Ljubljana
Slovénie

DCAF Ramallah

Al-Maaref Street 34
Ramallah / Al-Bireh
West Bank, Palestine

DCAF Beirut

Gefinor Bloc C
Bureau 604, Ras
Beyrouth
Liban

DCAF Tunis

Rue Ibn Zohr 14
1082 Tunis
Tunisie

